

impac

Journal des Travailleurs
des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

N° 147 – décembre-janvier-février 2010

Prix: 1,54 €

Commission paritaire 0710 S 07535

Papier

Numérique

Bussière, Jouve, *Libération*, Google...

Actualité de l'orientation fédérale

**Comité général 17-18-19 mars
Industries graphiques**

filoo **CGT**

TV

MAGAZINE
tvmag.com



TV Magazine

le n° 1 de la presse française

Avec plus de 70 chaînes TV,
des reportages exclusifs,
les dernières actus people,
et toujours PLUS d'infos !



Retrouvez chaque semaine votre TV MAGAZINE
avec votre quotidien régional

Toutes les infos sont aussi sur www.tvmag.com

Salaires, emplois, retraites

3 raisons de se mobiliser

Il y aura donc un 23 mars dans l'action. Le gouvernement manœuvre contre les retraites et prétend repousser ses mauvais coups à septembre. Manière de s'en occuper pendant les congés payés. Vieille ficelle. La CGT n'attendra pas, avec elle la Filpac non plus.

Pour l'heure, les priorités gouvernementales se concentrent sur la facture de la crise. Elle est présentée aux salariés, actifs, chômeurs, précaires, retraités.

La facture ? Son fil conducteur, ce sont les destructions d'emplois. C'est aussi l'écrasement des salaires, l'impôt pour les contribuables. Pas ceux de Neuilly, protégés par le « bouclier fiscal ». Bouclier de classe... A coup sûr, le comité général des 17-18-19 mars placera tout cela au centre de ses débats, pour lesquels Impac publie le document préparatoire.

Dans les secteurs de la Filpac CGT, l'heure est aux grandes et vastes restructurations dont le capitalisme du 4^e âge, celui des crises, a le secret.

L'industrie papetière, affectée par une mondialisation féroce, connaît une diversification vers les bioénergies. Savoir s'il ne s'agit que d'une diversification ou bien si une vaste reconversion est en cours, tel est l'objet de la réflexion du collectif papetier.

Les industries graphiques sont happées par le tourbillon des concentrations et de la révolution numérique. A Jouve et à Bussière (groupe CPI), nos équipes syndicales en savent quelque chose et vous le font savoir.

L'information, sur papier imprimé et en ligne, est prise dans la tenaille des agrégateurs de news (Google en particulier) – les pirates, les vrais – et les grandes manœuvres de groupes de type Bolloré pour créer un « champion national de taille internationale » dévoué au président de la République (vous savez qui...).

Parce que les équipes syndicales fédérales sont riches d'activités, Impac est copieux. Bonne lecture !

Jean Gersin,
secrétaire fédéral



Journal des travailleurs des industries
du Livre, du Papier et de la Communication
263, rue de Paris • 93514 Montreuil Cedex
Téléphone: 01 48 18 80 24 • Fax: 01 48 51 99 07
Site Internet: <http://www.filpac-CGT.fr>
Mail: filpac@filpac-CGT.fr

Directeur de publication: Michel Muller

Comité de rédaction
Responsable: Jean Gersin

Équipe rédactionnelle:
Eric Birger, David Dugué, Yvon Huet,
Jean-Pierre Ghiotto, Antoine Peillon
Correspondant: David Roussel

Montage: Stéphane Paturey
Crédit photo: Daniel Hommeau
Révision: Michèle Marquis-Pardo, Philippe Zirn

Imprimerie Alliages
115, avenue Raspail • 94250 Gentilly



SOMMAIRE

- **À la recherche du bois perdu** page 2
- **L'imprimerie Bussière et le numérique** page 6
- **Imprimerie Groupe Jouve: Les salariés sous le traitement du "financièrement correct"** page 9
- **Le plan fédéral d'action dans les industries graphiques** page 12
- **Laurent Joffrin et Nathalie Collin, coprésidents de Libération** page 18
- **Google, le Béhémot numérique, dans le collimateur des éditeurs** page 21
- **"Bascule numérique" et sécurité sociale professionnelle** page 24
- **Projet de résolution Comité général Filpac CGT 17-18-19 mars 2010 Actualité de l'orientation fédérale** page 26
- **Michel Muller décoré par la CGT du Vietnam** page 34

À la recherche du bois perdu

Les urgences liées aux effets du double danger, la pollution des activités humaines et l'épuisement des ressources fossiles naturelles, ont favorisé la recherche dans bien des domaines, en particulier le traitement de la cellulose issue de la fabrication de la pâte à bois.

A un moment où l'industrie papetière est souvent accusée à tort de se livrer à une activité « systématiquement » polluante, un nouveau créneau industriel se dessine : le traitement de la biomasse pour fabriquer du gasoil propre. Cette nouvelle donne intéresse au plus haut titre les salariés tant dans la filière papetière que la filière bois.

Dans le journal *Les Echos* du 23 décembre 2009, un article est consacré au projet du groupe UPM-KYMMENE (24 000 salariés et 9,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires), à savoir l'implantation d'une bioraffinerie à Strasbourg. L'étude porterait sur la possibilité de construire une usine de deuxième génération sur le site papetier de Stracel. Ce processus devrait durer environ un an.



Une nouvelle réponse à la demande de renouvellement des sources d'énergie ?

Cette annonce, largement commentée dans la presse, met en évidence l'émergence potentielle d'une nouvelle donne dans le panel du « développement durable ». C'est en même temps un enjeu industriel qui semble réorienter la politique d'investissement des groupes papetiers confrontés à la stagnation, voire à la baisse de leur activité.

Mais qu'en est-il exactement de cette deuxième génération ?

La première génération, c'était le recours à la fabrication d'éthanol à partir des céréales, en particulier le maïs. Ce pétrole dit vert a vite fait la preuve de ses limites et de ses contradictions. Il posait autant de problèmes qu'il en réglait, transformant la paysannerie en fournisseur d'additifs au prix de procédures toutes aussi polluantes et ravageuses pour la nature que le recours aux énergies fossiles. Qui plus est, en regard de l'équilibre naturel autant que de l'activité agricole dont le monde a un urgent besoin, c'était une orientation suicidaire à terme.

Les biocarburants de deuxième génération sont de deux sortes :

- L'éthanol cellulosique, fabriqué à partir de déchets agricoles et ligneux, ainsi que d'arbres à croissance rapide. Ce carburant est propre et renouvelable. Il est biodégradable à 100 % et complètement soluble dans l'eau. Selon



« Ressources naturelles Canada », son potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre est de 85 % par rapport à l'essence, alors que celui de 1^{ère} génération n'était que de 40 à 60 % ;

- Le biodiesel, fabriqué à partir d'huiles végétales, de graisses animales ou de tallol (résine liquide issue de la fabrication de pâtes et de papier).

Du pétrole à la biomasse ?

L'arrivée d'une seconde génération se fait à partir des recherches qui ont été effectuées dans le secteur de la fabrication de la pâte à papier. Notre pays, avec son centre de recherche, Pagora (voir encadré 1), école internationale du papier de la communication imprimée et des biomatériaux, hier bien connue pour ses performances sous le nom d'Ecole

française de Papeterie de Grenoble, est bien placé pour ouvrir les portes d'une nouvelle histoire de la fabrication de l'énergie. Selon Pagora, un million de tonne de bois sec de résineux devrait donner 633 000 hectolitres d'éthanol.

L'utilisation des déchets organiques

En poussant plus loin le bouchon, le professeur Hugh Tan de l'Université nationale de Singapour considère que « le carburant issu de la biomasse des déchets comme le papier et le carton est une solution d'avenir pour l'énergie propre ».

En se substituant à l'essence, le biocarburant, les émissions mondiales de carbone pourraient être réduites de 29 à 86 % pour chaque unité d'énergie produite. Nul doute donc que l'utilisation du bois, la réorientation de l'activité papetière seront à l'ordre du jour et modifieront considérablement le paysage industriel du monde, dont la France (voir encadrés 2 et 3).

A SAVOIR ⁽¹⁾

L'éthanol

En France, en 2006, la production d'éthanol a été de 8,1 millions d'hectolitres. Sur ce volume, 3 millions d'hectolitres ont été destinés à un usage de carburant. Cette même année, le monde a produit 625 millions d'hectolitres, essentiellement aux États-Unis et au Brésil. Il est à noter qu'une tonne de sucre donne 0,51 tonne d'éthanol... et 0,49 tonne de CO₂.

La recherche

L'institut Carnot Energies du Futur regroupe les laboratoires de Grenoble INP, de l'université Joseph-Fourier, du CNRS et du CEA-Lilien. Son objectif : accroître le partenariat entre laboratoires et entreprises du secteur de l'énergie pour les nouvelles politiques énergétiques et la réduction des gaz à effet de serre.

L'AVENIR DE L'ECO BUSINESS (2)

Le boom des technologies vertes prévoit dans les dix années à venir un passage des ventes d'énergie de 630 milliards d'euros aujourd'hui à 1 600 milliards d'euros en 2020. Elles pourraient devenir le 3^e secteur industriel au monde dans les dix ans avenir, derrière l'automobile

et l'électronique, selon le Fonds mondial pour la nature dans son rapport « Clean Economy, Living Planet ». Contrairement à ce qu'on pense, la Chine, montrée du doigt pour son développement « à l'occidentale de papa », est aussi le pays qui investit le plus dans ce secteur.

La France en gris dans le tableau

On n'est pas surpris, mais c'est un comble. La France, qui possède une filière bois potentielle impressionnante, un savoir-faire en recherche et en industrie indéniable, n'est au 8^e rang en valeur absolue derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, la Chine et le Danemark. Elle n'est qu'au 12^e rang en rapport au produit intérieur brut derrière le Danemark, le Brésil, l'Allemagne, l'Espagne et la Finlande.

Autant dire qu'il n'y a, en France, aucune lisibilité actuellement dans la politique que mènent tant les grands groupes d'investissement que l'Etat en la matière, en dehors de quelques effets d'annonce. En la matière, le ministère de la parole semble ne produire que des actes trop timides, vu l'urgence.

Papier et/ou carburant ?

Les salariés, tous les acteurs, chercheurs, producteurs et, évidemment, les syndicalistes des filières concernés, peuvent se poser à juste titre une question fondamentale jusqu'ici sans réponse claire des pouvoirs publics et des industriels : Quelle sera demain la part de l'activité papetière et du carburant, quels équilibres

sont à rechercher ? Va-t-on vers une spécialisation outrancière des activités en regard de l'évolution du marché mondial ? L'utilisation du savoir-faire et les infrastructures papetière pour obtenir des fibres de cellulose qui, après fragmentation, pour produire de l'éthanol sera-il le nouvel Eldorado des investisseurs papetiers ?

Certaines tendances peuvent le faire croire à partir de l'exemple de la CAFSA, coopérative forestière réunissant les propriétaires d'Aquitaine, du Poitou-Charentes et du Limousin, avec une collaboration avec Tembec à Tartas (Landes), Smurfit Kappa à Biganos (Gironde) et le laboratoire FCBA. Mais la coordination entre la filière bois et l'industrie papetière est encore loin d'être cohérente en regard des intérêts de groupes, pour la plupart à base multinationale, pour lesquels les critères de gestion profitables passent avant le « sauvetage » de la planète.

Le chaud ou le froid pour le papier de demain ?

Le froid : en 2020, toutes les papeteries seront délocalisées en Asie parce que la main-d'œuvre y est moins chère.

L'Asie n'ayant que très peu de ressources forestières est obligée d'importer plus de matières premières qu'en 2008 pour faire face à la demande croissante de papier. Par ailleurs, rien que par les transports que cela implique, les rejets de CO₂ sont colossaux. L'imago du papier coule !

Le chaud : le pétrole a totalement disparu et le papier a profité de cette opportunité pour revenir sur le devant de la scène : devenu le plus respectueux des matériaux pour l'environnement, il peut même aller jusqu'à générer des papiers électroniques servant de support à de nouvelles générations d'écrans de télévision. Des constructions, des moyens de transport en papier-carton et même des vêtements seront offerts au nouveau marché de la consommation.

Un chantier entre deux eaux...

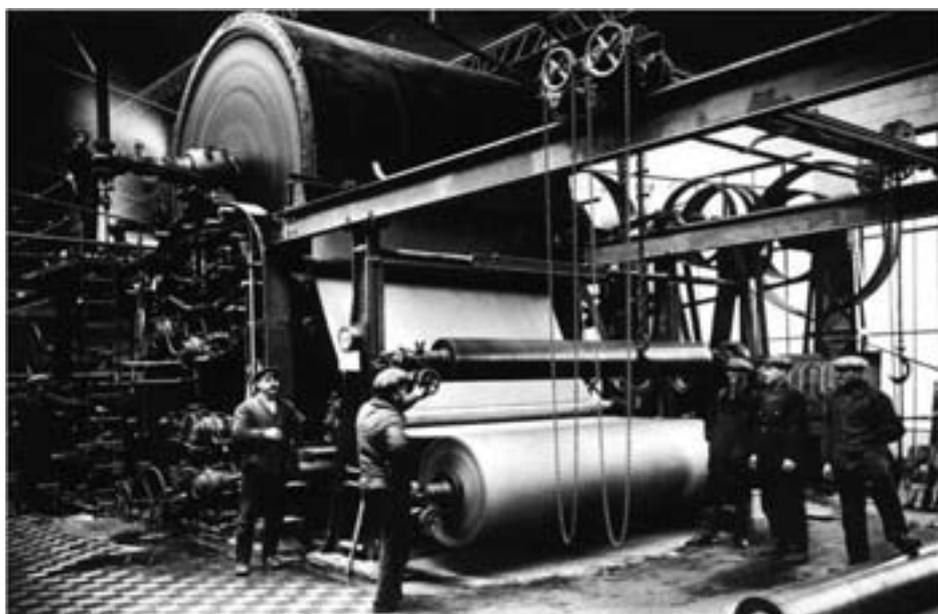
Bien malin qui peut prédire l'avenir en la matière. Une chose est sûre. Les lignes bougent en ce moment en regard de l'urgence d'une autre façon nécessaire de se développer d'un côté et de la résistance d'un système prédateur et destructeur de l'autre. Le Grenelle de l'environnement, comme l'opération Copenhague (« Flopenhague »), a prouvé ses limites en regard d'une règle du jeu où la doctrine est toujours la fabrication de « l'oseille », dont on sait aujourd'hui qu'elle pollue plus que toutes les autres formes de carburant. Gageons que la recherche va encore nous réserver des surprises intéressantes et aider les hommes à trouver le chemin d'un développement où l'humain sera au centre des préoccupations. La Filpac CGT, au travers de ses réflexions et de ses propositions, a bien l'intention de continuer à soutenir le débat sur la confrontation des évolutions et des solutions à préconiser. ★

YVON HUET AVEC PATRICK BAURET,
SECRETARIE FÉDÉRAL

Sources : L'Usine Nouvelle, Progrès Forestier, Le Monde 2, Enerzine, CERIG, La Lettre du Papier, Le Dauphiné Libéré.

LA PLACE ACTUELLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (marché mondial)

1. L'éolien : 29 %
2. Les biocarburants : 27 %
3. Autres : 19 %
4. Isolation : 17 %
5. Solaire : 13 %



**la protection sociale pour
l'audiovisuel, la communication,
la presse et le spectacle**

Professionnels de la presse :
à vos côtés
tout au long
de votre vie



santé, retraite, prévoyance,
épargne, logement, action sociale

Pour en savoir plus : **0811 65 50 50***

www.audiens.org

L'imprimerie Bussière et le numérique

Groupe CPI (Chevrillon Philippe Industrie)

CPI est le premier imprimeur de livres monochromes en Europe. Le groupe emploie 4 000 personnes et est présent en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en République tchèque. En 2008, les 16 usines de CPI ont imprimé près de 600 millions de livres.

CPI France (Chevrillon Philippe Industrie) annonce un plan d'investissement de 30 millions d'euros sur son pôle Cameron, spécialisé dans l'impression des livres de poche et de littérature générale.

15 millions d'euros sont prévus pour l'imprimerie Bussière, à Saint-Amand-Montrond (Cher), mais ils devraient s'accompagner d'un plan social touchant de 120 à 150 postes sur 260.

Cette nouvelle phase de modernisation passe par l'abandon du site en centre-ville, rue de Juranville, pour celui de la rue Pelletier-Doisy en périphérie. Une bonne opération immobilière au passage.

Dans le transfert du site, toute l'activité ne sera pas transportée dans la nouvelle imprimerie, une partie de celle-ci migrera vers d'autres imprimeries du groupe France dans le cadre du plan de réorganisation du pôle Cameron, qui fera ainsi passer l'usine de Saint-Amand-Montrond au dernier rang en terme d'effectifs, derrière Brodard et Taupin, dans la Sarthe (157 salariés), et Firmin Didot, dans l'Eure (123 salariés). Trente-sept embauches sont par ailleurs prévues réparties sur les deux autres sites, conséquence de l'arrêt définitif finalisé en 2012, de 3 Cameron et 2 Strachan de chez Bussière.

Tout cela ne compense pas les 150 suppressions de chez Bussière.

Imprimerie Bussière – Chaînes d'impression Quantum Moins, moins vite avec moins de salariés!

L'investissement chez Bussière prévoit la mise en place de deux chaînes « Quantum », rotatives à jet d'encre pour impression en continu avec possibilité de changer de travail à la volée, quels que soient les changements de pagination pourvu qu'il n'y ait pas de modification dans le format des ouvrages à imprimer.

Le module d'écriture par jet d'encre est capable de reproduire des photos et autres illustrations (similigravure), donc très précis.

À l'origine cette rotative était destinée à la presse pour des impressions en couleurs de textes et de d'images. En partenariat avec Hewlett Packard, le groupe CPI a détourné le concept pour ne conserver que de l'impression en une seule couleur, le noir.

L'encre d'impression constitue une charge importante dans le poste des dépenses.

Impressionnant! Certes, mais avec une vitesse d'impression correspondant à l'impression de 15 000 livres par jour, cela reste encore modeste.

Aujourd'hui l'imprimerie Bussière n'a besoin que de 5 heures pour effectuer la même production



avec les machines « Cameron » et seulement d'une heure en offset classique.

La première chaîne Quantum sera montée en 2010 et la seconde en 2011.

On leur demandait de produire plus, plus vite, avec moins de salariés

Les salariés de Bussière ne s'opposent pas par principe à une modernisation, il n'y a pas chez eux de refus d'une avancée technologique, ils en ont déjà subi avec à chaque fois un taux de productivité accru pour le personnel restant une fois les plans de modernisation et de restructuration appliqués.

Aujourd'hui on demande de produire moins, moins vite, avec beaucoup moins de salariés

En 2006, la production de chez Bussière avait chuté à 80 millions de livres (exemplaires) ce qui avait motivé un plan social de 40 personnes.

Après l'implantation des deux rotatives Quantum et le transfert des autres

lignes de fabrication, la production à venir sera de 3,5 millions livres par an et par machine, soient 7 millions, ce qui se situe très en deçà de l'existant.

Il faudrait non pas deux Quantum, mais quatre ou cinq pour répondre aux besoins.

Pour comprendre le « moins et moins vite », Il faut savoir que les grosses productions sont commandées par des donneurs d'ordres qui, par leurs exigences en matière de prix, obligent les imprimeurs à réduire leurs marges alors que les moyens et les petits tirages qui ne subissent pas ou moins ce type de pressions commerciales sont de loin plus lucratifs.

La nouvelle stratégie dans le domaine de l'impression des livres consiste donc à n'imprimer que le nécessaire, que des petites séries, éviter les stocks, éviter les invendus et pourquoi pas avec l'aide d'Internet de n'imprimer que ce qui est déjà vendu.

Par ailleurs, la volonté est de multiplier des centres d'impressions de petite taille, pour les situer au plus près des

revendeurs, ce qui condamne les grandes imprimeries.

Nous assistons pourtant à une augmentation du nombre de parutions, mais aussi à une baisse du nombre d'exemplaires moyens par titre.

En 1995, il s'imprimait 43 milliers de titres, 22 étaient des nouveautés, 21 des réimpressions, en 2008, les chiffres sont de 76,2 milliers de titres dont 37,9 sont des réimpressions le reste étant des nouveautés.

Les ventes moyennes en exemplaires quant à elles sont passées de 8 440 en 1990 à 6 146 en 2008.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aura plus d'impression de grosses séries, mais le groupe CPI a décidé pour sa part que cela ne se fera plus en France n'en déplaise aux salariés qui par cette décision vont être privé d'emploi.

Le business c'est le business.

La volonté d'aller chercher des marges plus conséquentes condamne les centres

de productions dégagant des plus-values en dessous de l'attente des actionnaires, même si ces entités supportent sans problème des emplois et font vivre des régions.

Le profit maximum tue toute humanité, tant pis pour les perdants.

Pendant ce temps, la France importe et importera davantage encore des ouvrages imprimés.

Le redéploiement de son activité dans ses autres centres Cameron n'est peut-être qu'un sirop pour faire passer la pilule Bussière sans pour autant alarmer les salariés de Brodard et Taupin ni de Firmin Didot.

Bussière perd des emplois (beaucoup), les autres en gagnent (peu).

CPI sous contrôle d'un pool bancaire

N'oublions pas que CPI est passé sous contrôle d'un pool bancaire en 2009, conséquence directe d'une opération de rachat avec endettement (LBO) mis en place en septembre 2005 par le fond de pension Capital Partner et Cognetas.

Au moment de la signature de l'accord entre le pool bancaire et les actionnaires du groupe CPI, un communiqué précisait que prêteurs (les banques) et actionnaires ont consenti des « sacrifices financiers » conséquents. Nul doute que l'envie de se « refaire » conduise tout ce beau monde à ne penser qu'au profit au détriment d'autres considérations. Les secteurs à faible

taux de rentabilité n'ont qu'à bien se tenir.

Plus que jamais, l'appartenance à un groupe industriel doit faire réagir les salariés à ce qui se passe dans leur groupe et pas seulement dans leur entreprise.

La politique industrielle et financière du groupe prédominera toujours sur toutes autres considérations, qu'elles soient locales, régionales ou nationales. Seul l'augmentation ou le maintien du taux de rendement de l'action du groupe est important, et si rien ne s'oppose à leur gloutonnerie, emplois, salaires et conditions de travail seront les paramètres sur lesquels ils n'auront de cesse de peser.

Les délégués du personnel de chez Bussière, avec l'aide d'experts et autres intervenants « décortiquent » le projet de CPI pour mettre en avant ses incohérences,

ses dangers, ses oublis et expliquer, démontrer, proposer des solutions alternatives, sans pour autant remettre en cause le principe d'une modernisation de l'imprimerie.

La direction espère que 2012 verra l'aboutissement de son projet, il convient d'utiliser le temps qui reste pour tout mettre en œuvre, rechercher ce qui pourra être le meilleur pour les salariés et pour la profession.

Plutôt que d'aller chercher des « primes à la valise », c'est la préservation et la qualité des emplois qui animent les DP et ils auront besoin de soutien dans leur entreprise, dans leur groupe mais aussi dans la profession

Un élan de solidarité s'est spontanément créé sur FACEBOOK, vous pouvez le consulter, ou vous y inscrire, le lien ci-dessous vous y aidera :

<http://www.facebook.com/group.php?v=wall&ref=search&gid=313200746520>

Laisser s'accomplir sans réactions les stratégies patronales visant à réduire les emplois, aux motifs de modernisation, de rentabilité et de « positionnement » ne peut à terme que se retourner contre tous les salariés. ★

**JEAN-PIERRE GHIOTTO
AVEC FRÉDÉRIC PICHOT**



Imprimerie – Le Groupe Jouve et le numérique

Les salariés sous le traitement du “financièrement correct”

Jouve est le troisième groupe français spécialisé dans le service de traitement documentaire, dans le marché de l'édition, de l'industrie, des institutions et organisations, des services, du patrimoine culturel et de la propriété industrielle. Confronté aux nouvelles exigences du capitalisme financier, il oriente son développement en favorisant l'acquisition de nouveaux groupes, en investissant dans des activités multinationales. Dans ce contexte, à quel traitement sont soumis ses salariés? Impac a enquêté.

Impressionnante, cette entreprise créée en 1903. Elle a passé toutes les crises pour s'avérer incontournable dans son domaine de prédilection, le traitement documentaire, sous toutes ses formes. Depuis deux ans l'entreprise doit répondre à deux défis, celui de la réduction de l'impression matérialisée face à la banalisation du numérique et celui de la nouvelle stratégie patronale, fondée sur le culte du résultat financier. La « vieille dame » a encore les reins solides, certes, mais elle n'échappe pas au crédo de sa nouvelle direction dirigée non plus par un industriel comme auparavant, François Pic, centralien, mais par un commercial, Pierre Vincent Debatte, sorti de Sciences Po et de l'Essec.

Jouve, qui es-tu ?

Le groupe Jouve fait travailler environ 1 100 personnes, dont environ 750 en CDI ou CDD en France, soit 25 % de moins depuis 2005. Il développe 110 milliards d'euros de chiffre d'affaires, exporte 40 % de ses ventes, répartit son activité dans 7 sites en France (Paris, Mayenne, Rennes, Saint-Jean-de-Braye, Saran, Lens et Nancy). Il publie des ouvrages de référence, du Dalloz au Guide du

Routard, en proposant des services adaptés à chaque groupe d'édition, qu'il soit privé ou public.

Il s'est implanté dans 7 pays, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, les USA, la Chine, le Sénégal.

L'actionnaire principal est actuellement Bruno Vergé, qui, avec 40 milliards d'euros de fonds propres, a acquis son gracieux capital grâce à l'activité traditionnelle d'imprimerie du groupe.

En regard des profits réalisés, la part réservée au personnel a toujours été, bien qu'au dessus des minima sociaux, calculée au plus juste des critères de gestion de l'entreprise. L'année 2009 est une année de transition, dans un contexte où Jouve a subi les effets de la crise, en regard de l'étendue de son activité, mais pas au point de mettre en péril ses capacités de développement, d'adaptation à l'évolution du marché.

Alors tout baigne ?

Certainement pas. L'équipe syndicale CGT de Jouve nous a aidé à découvrir et comprendre le dessous des cartes.

Le groupe Jouve a proposé un PSE (voir encadré 1) incluant 42 licenciements,

notamment au niveau de l'unité d'impression de Mayenne, que la CGT, après une période de flottement, a assigné la direction en justice. Ce PSE propose à la fois des reclassements et des licenciements qui ne sont pas justifiés par la situation économique de l'entreprise qui a développé en 2008 un résultat net de 2 300 000 €, la mettant donc à l'abri de toute difficulté. D'autre part, les mouvements de personnels, suscités par les réorientations d'activité du groupe, ne sont pas préparés par une période de formation à la mesure des enjeux, au niveau de la GPEC.

Le Groupe Jouve assure donc le service minimum en terme de politique professionnelle et sociale. Pour faire passer son « plan de sauvegarde de l'emploi », la direction a utilisé tous les moyens dont elle disposait, pressions, manœuvres de division. Le bras de fer est en cours.

Un climat social qui se délite

L'abandon progressif des investissements dans le secteur de l'imprimerie met ce secteur en difficulté, au delà de ce que le marché actuel, voire avenir, peut

faire espérer. Dans ces conditions, l'inquiétude n'a rien de paranoïaque. Elle est fondée, d'autant plus que le climat se délite en matière de dialogue social, à son degré zéro depuis le blocage du PSE. La direction de Jouve ignore les institutions représentatives du personnel. Il n'y a même plus de DRH dans le groupe et le management tant ravageur dans d'autres entreprises de communication commence à faire ses effets dans un secteur qui n'a pas l'habitude de ce genre d'encadrement.

La CGT réagit et fait son boulot

Malgré un recul lié à l'abandon de la clause de protection de l'emploi qui protégeait auparavant le personnel en cas de restructuration du groupe, la CGT 59% de représentativité aux élections professionnelles, ne ménage pas ses efforts pour obliger la nouvelle direction à ne pas ignorer les salariés qui font la richesse et le développement de l'entreprise dans sa stratégie de conquête du marché, tel qu'il est et tel qu'il évolue.

Ses atouts : une analyse fine et constante de l'évolution du groupe ; la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les évolutions auxquels ils sont soumis ; une information systématique sur l'évolution du groupe dans chaque unité, et son site, qui popularise sa stratégie et la diversité de son activité.

Du numérique à la boulimie financière

Hier nous avions les partisans du tout-nucléaire. Aujourd'hui nous avons les partisans du tout-numérique en communication. Les domaines sont bien différents, certes, mais ils expriment cette tendance récurrente à toujours favoriser la spécialisation des tendances. Le choix de développement de Jouve, c'est une course à la reprise de nouvelles sociétés pour augmenter sa capacité de captation de nouveaux marchés liés au développement du numérique dans le traitement documentaire et de réaliser ainsi de nouvelles marges de profit pour les actionnaires.

La politique d'acquisition

Ainsi, deux entreprises sont dans le collimateur. Tout d'abord le groupe Safig, société de service spécialisée dans la gestion de la relation clients. Il emploie plus de 750 collaborateurs en France et 500 à Madagascar et réalise environ 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il va sans dire que son absorption par Jouve créerait un groupe leader en France et en Europe. Mais le prix à payer pour ce genre d'opération, chez Jouve comme à la Safig, c'est la réduction systématique de l'emploi : -30% chez Safig.

Ensuite l'entreprise Textech International, basée en Inde et aux USA. Cette entreprise fait travailler

270 personnes en Inde et 18 aux USA. Textech a développé un modèle hybride qui combine service client et gestion de projet local aux USA avec des services de production off shore à bas coût, dans des activités et des segments de marchés identiques à Jouve et Safig.

Vers la naissance d'un nouveau pôle international de développement de l'édition documentaire dématérialisée ?

Si la politique actuelle d'acquisition se concrétise, environ 2 400 salariés, dont 1 500 en France seront regroupés sur le créneau d'une activité identique.

La CGT s'inquiète à juste titre parce qu'au delà de l'exposé alléchant de la croissance multinationale de Jouve, il y a une constante, à savoir la méthode LBO (pour Leveraged Buyout) qui a pour effet systématique de dévitaliser l'emploi pour augmenter les profits des actionnaires (voir encadré 2), avec une option récurrente pour développer des secteurs qui ne sont pas producteurs d'emploi comme le Business Process Outsourcing, service spécialisé dans l'externalisation des tâches.

Dans ces conditions, ce qui devrait produire une plus grande facilité dans le développement des activités de communication ne fait que mettre au jour les sources mêmes de la totale incompatibilité entre le développement humain et les objectifs d'accroissement des profits à partir d'opérations purement virtuelles ou faisant appel systématiquement au moins disant social.

Un cas d'école qui mérite correction

Le groupe Jouve est donc confronté à une obligation de se soumettre aux critères actuels de l'actionnariat. Il faudrait pourtant, parce qu'il en est encore temps, un plan de développement spécifique de l'entreprise pour adapter l'entreprise aux conditions de développement du renseignement numérique, en développant une GPEC à la hauteur de l'enjeu. C'est hélas un climat de pourrissement qui est entretenu.

LES INSUFFISANCES DU PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI CHEZ JOUVE ⁽¹⁾

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi prévoit :

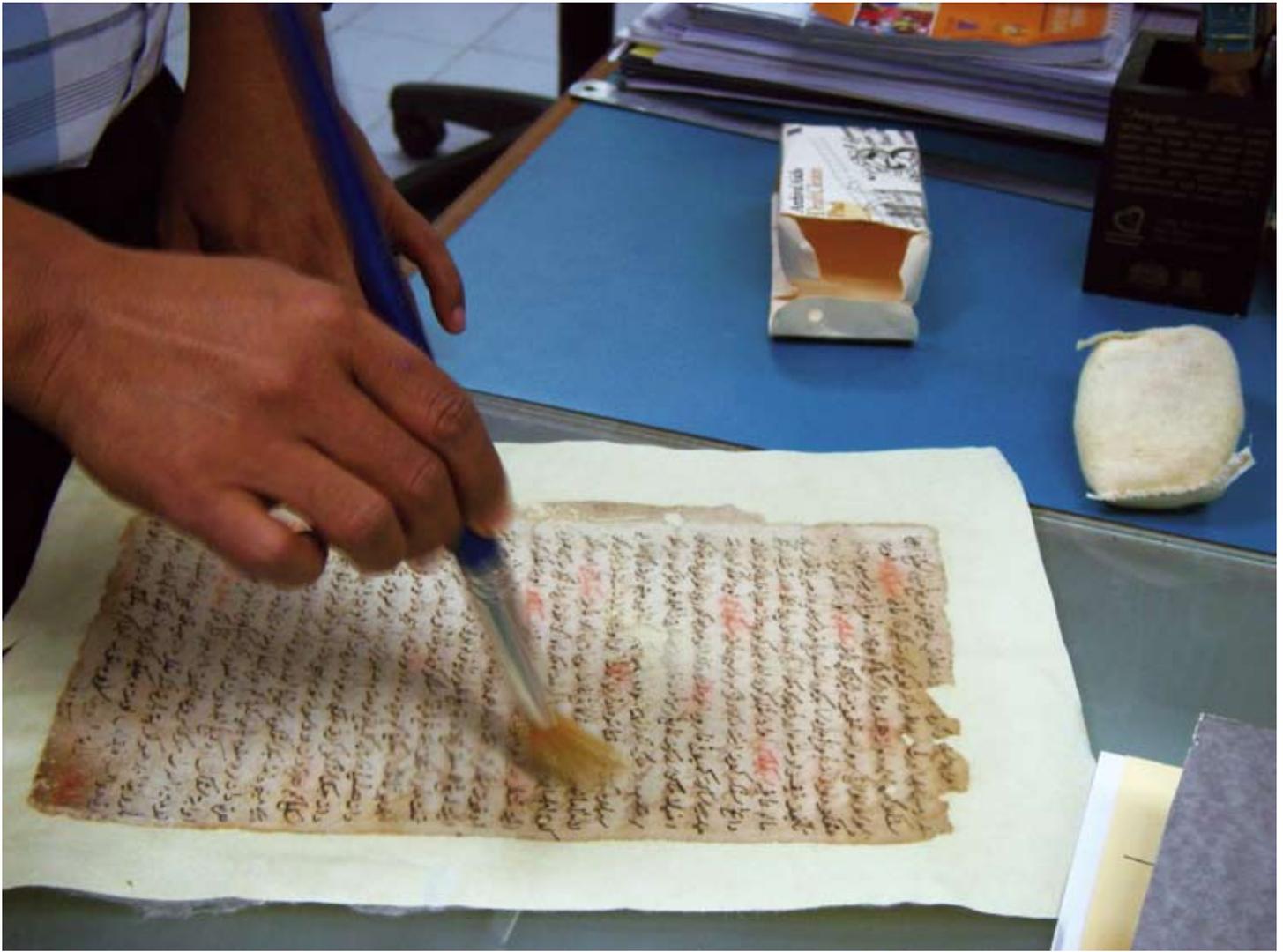
- un volontariat au départ ;
- des mesures de reclassement interne :
→ à la société Jouve,
→ au sein du groupe Jouve ;
- des mesures de reclassement externe ;
- antenne de reclassement ;
- congé et reclassement/projet personnalisé d'accès à l'emploi ;
- aides à la mobilité géographique ;
- formation ;
- aide à la création d'entreprise ou reprise d'entreprise ;
- mesures spécifiques concernant les personnes de plus de 50 ans et de moins de 58 ans au projet de signature de conventions avec le Fonds national de l'Emploi des mesures de fin de contrat (indemnité supra légale).

A l'examen de ces mesures, on constate, d'une part des imprécisions qui laissent libre cours à la décision discrétionnaire voire arbitraire de l'employeur, propre à enlever toute valeur et efficacité à son engagement au titre des mesures d'accompagnement.

D'autre part, à des insuffisances, propres à dénaturer l'obligation légale de mise en œuvre de mesures destinées à éviter les licenciements et en limiter le nombre.

Les catégories professionnelles d'ordre de licenciement (7 ouvriers, 16 emplois, 8 agents de maîtrise et 11 cadres) sont épinglées par la CGT qui souligne la confusion au sens de la jurisprudence dans le cadre de l'application des critères d'ordre de licenciement.

Source : site de la CGT Jouve
<http://cgtjouve.free.fr>



L'action de la CGT et la mobilisation des salariés conditionneront dans l'avenir le niveau auquel le groupe Jouve devra tenir compte de ses salariés dans la course à la concentration dans laquelle il s'engage. Sa vocation d'éditeur de logiciels spécialisés dans le traitement documentaire n'est pas incompatible avec l'adaptation du secteur traditionnel.

C'est d'autant plus vrai que le secteur de l'imprimé, aujourd'hui, ne peut pas, à lui tout seul, couvrir les besoins d'équilibre en regard de la réduction, et non pas de l'élimination, de son créneau de service et qu'inversement les promesses juteuses d'un marché volatil dans une concurrence multinationale implacable risquent aussi de provoquer le contraire des effets recherchés.

Du virage au mirage ?

Le numérique n'a pas fini de bousculer le comportement des entreprises. Qu'une entreprise comme Jouve veuille systématiquement se mettre à jour n'est pas

en soi un défaut. Le défaut de la cuirasse est dans un objectif qui, pour l'instant, n'est qu'un mirage. Cette tendance à vouloir mettre tous ses œufs dans le même panier doit conforter la vigilance des salariés, avec un contre-pouvoir

irremplaçable, leur organisation syndicale CGT, pour se défendre et proposer leurs solutions. ★

**YVON HUET AVEC LAURENT OLLIVON
ET NICOLAS DEJEUX**

LEVERAGED BUYOUT / OWNER BUY-OUT (2)

Un financement d'acquisition par emprunt, également désignée par le sigle LBO (pour l'anglais leveraged buy-out) consiste à racheter une société en ayant recours à de l'endettement bancaire aussi appelé effet de levier, le sigle OBO (owner buy-out) équivaut en français à rachat à soi-même.

C'est l'entreprise rachetée qui rembourse la dette ayant servi au rachat, permettant au fonds d'investissement qui rachète de ne payer qu'une partie de la valeur totale de la société, typiquement le quart ou le tiers du prix. Revers de la médaille, l'entreprise doit rembourser cette dette. Afin de maximiser la valeur de son achat, et de rembourser au mieux

la dette, l'acquéreur poursuit une politique d'amélioration de la rentabilité, par exemple en relevant ses prix de vente, en diminuant ses dépenses, en investissant dans des programmes de développement ou en rachetant des concurrents.

Cette mise sous tension de la société est souvent critiquée par les syndicats de salariés. Elle peut au contraire faire le bonheur des fonds d'investissement spécialisés, qui prennent cependant un risque de perte de leur investissement plus grand que dans un investissement classique, l'endettement supplémentaire augmentant le risque de faillite.

Source : site de la CGT Jouve
<http://cgtjouve.free.fr>

Le plan fédéral d'action

L'industrie graphique – Presse, Labeur et Livre – arrive à un tournant de son évolution économique, sociale et structurelle, qui pourrait bien être historique. Comprendre les enjeux, définir les pistes d'actions syndicales et les revendications aux différents niveaux requis d'intervention nécessite un rappel sur les évolutions de cette industrie depuis deux décennies.

Les grandes saignées sociales des années 70-80 (Paul Dupont, Chaix...) et la séparation entre éditeurs de périodiques et outils industriels (Hachette entre autre) ont donné naissance à un schéma économique et social basé sur une concurrence acharnée dictée par une forte dévalorisation de l'imprimé.

Ainsi, durant ces vingt dernières années, les éditeurs et les donneurs d'ordres (Publicité) ont pu augmenter leurs marges en demandant systématiquement de baisser la valeur faciale du « 1 000 », en y ajoutant des exigences de qualité toujours plus élevées (quadri, qualité des rendus...). Les prix pratiqués sont les mêmes que ceux de 1995, en dépit des investissements, du prix du papier, des encres, des coûts de structures, de l'inflation ! Les gros imprimeurs (Maury, Quebecor maintenant CirclePrinters, Sego,...) ont été les acteurs de ce jeu mortel pour l'emploi et les entreprises, avec le rêve d'être le ou l'un des derniers groupes à survivre et dans l'espoir vain d'imposer ensuite aux éditeurs de nouvelles hausses de prix.

Les conséquences sociales sont dévastatrices, 20 000 emplois ont été détruits pendant la dernière décennie, et des « sacrifices » sociaux toujours plus importants sont imposés. Economiquement, ce mécanisme a généré des investissements lourds exigés par les éditeurs, alors que les prix des imprimeurs étaient toujours plus bas. Enfin, conséquence structurelle, cette industrie s'est tellement recroquevillée que son existence même est menacée.

Le terrain d'intervention des éditeurs est devenu européen. Ils se servent des plateformes d'achat pour mettre en concurrence les imprimeurs de tous les Etats avec des

conséquences identiques. Le nomadisme européen des charges de travail est tel que la France est en déficit commercial sur cette branche d'activité de près de 40 %. Il se trouve toujours un moins-disant social pour casser les prix et asphyxier les confrères.

Ainsi l'annuaire est imprimé à 50 % en Pologne, *Marie-Claire* en Italie, le groupe Hachette (1^{er} éditeur mondial), Mondadori, Prisma, entre autres, font leurs choux gras en rendant nomade l'impression de leurs titres.

Brodard Graphique, une riposte contre le PSE et contre la concurrence entre salariés

La Filpac CGT avec ses syndicats dénonce cette situation depuis de nombreuses années, pour autant nous n'avions pas réussi jusqu'à présent à créer les conditions syndicales d'imposer une autre perspective pour les salariés et les entreprises de l'imprimerie lourde du Labeur.

La crise financière et économique de ces deux dernières années amène les derniers groupes et entreprises du secteur à la faillite, la plupart étant endettée à l'extrême. Une fois de plus, ce sont les travailleurs qui devraient en faire les frais : mise en redressement judiciaire de Brodard Graphique avec un « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE) de plus de 100 personnes, liquidation de la Nouvelle Brochure – 100 salariés –, PSE à CirclePrinters Mary-sur-Marne, environ 40 salariés... La liste est encore longue.

La lutte des « Brodard » à Coulommiers contre le PSE débouche sur un rassemblement des syndicats Filpac de l'industrie graphique (Presse



**Rassemblement fédéral
devant Brodard Graphique.**

quotidienne nationale comprise avec une forte mobilisation des camarades du SIP et la présence d'autres syndicats) et amène les premiers éléments d'une riposte syndicale différente et plus ambitieuse que précédemment.

La configuration de ce rassemblement va bien au-delà de la symbolique de la solidarité indispensable entre travailleurs. Elle confirme la fin d'une époque où la presse et l'imprimerie lourde du Labeur était deux industries différentes voire complémentaires. Les avancées technologiques poussées par des besoins économiques amènent à des rotatives «hybrides» (la dernière imprimerie du *Figaro*) capables d'imprimer aussi bien du quotidien que du périodique et de la publicité.

L'arrivée de nouvelles capacités d'impression via le secteur de la Presse vient encore renforcer le nomadisme des charges de travail et donc accroître l'urgence de trouver des solutions sociales et économiques pour l'industrie graphique dans sa globalité. Si

certain, tel Maury aux états généraux de la Presse, ont cru bon de mettre en opposition les imprimeurs du Labeur et ceux de la Presse, essayant par là même d'entraîner certains syndicats sur un terrain de mise en concurrence des statuts des travailleurs, le dernier rassemblement syndical devant Brodard Graphique vient de leur apporter une cinglante réponse. L'échec de «Torcy» ne se renouvellera pas !

La numérisation va bon train

Enfin, l'analyse sectorielle serait incomplète si nous ne tenions pas compte de l'avènement du numérique dans les champs de la communication, de l'information et de la culture. Il ne s'agit pas de décréter, comme certains «analystes» ont pu le faire, la mort programmée du papier mais bien d'un nouvel équilibre économique et social à trouver entre un nouveau média et des médias déjà existant. Constat est fait que si les investissements sont nombreux sur les

développements numériques, les chiffres d'affaires ont du mal à décoller et que ces activités sont très déficitaires.

Le média papier est encore le seul qui permette aux éditeurs et aux donneurs d'ordre de vivre et de continuer à investir pour leur développement.

Pour autant, le numérique contribue avec d'autres facteurs à diminuer le volume imprimé (la consommation du papier a reculé de 20 % en France en 2009). Il entraîne aussi une nouvelle répartition des recettes publicitaires entre médias, accentuant ainsi les difficultés économiques de l'industrie graphique.

Rien n'étant définitif, outre-Atlantique de grands titres de la presse qui avaient supprimé leurs éditions papier réinvestissent fortement dans le média papier. Ce virage à 180° démontre que les équilibres sont encore à trouver et que plutôt qu'une substitution d'un média à l'autre, nous allons vers leur complémentarité et le schéma d'un bi-média, voire pluri-média.

Le numérique a un autre impact, celui sur les process de travail et les technologies d'impression, l'imprimerie du livre est dans ce cas. Les premières presses numériques arrivent et remplacent en partie les rotatives offset. Leur capacité et souplesse répondent à une demande des éditeurs pour qui le tirage moyen d'un livre se situe autour de 2500 exemplaires. Les calages, l'impression de plaques disparaissent, le coût d'impression en est sensiblement réduit, les vitesses de mises à disposition considérablement augmentées. Les possibilités de retraitage d'un ouvrage à quelques unités ne posent plus de problème et sont d'un coût négligeable. L'offset demeure le processus industriel le plus efficace pour les gros tirages mais jusqu'à quand ?

L'impact sur l'emploi de ces nouvelles technologies d'impression est très important puisqu'il divise le nombre de salariés nécessaire à la fabrication d'un livre par deux.

C'est donc une nouvelle crise sociale qui s'amorce (voir le cas du groupe CPI et les fermetures de sites envisagées après

l'arrivée des nouvelles presses numériques). Dans le même temps, le numérique est source de gisement d'emplois nouveaux et de nouvelles qualifications. Ces créations d'emplois s'effectuent dans un cadre social inexistant en dehors de toutes conventions collectives, bien souvent dans des statuts précaires et des formes de salariat atypiques (freelance, auto-entrepreneur, travailleurs indépendants, à domicile,...) dont la rémunération est liée à l'exécution d'une mission.

Mise en place d'un collectif fédéral opérationnel

C'est parce que ces analyses et constats sont partagés collectivement que les défis posés sur l'emploi, l'avenir des entreprises et l'évolution de cette industrie doivent être relevés que nous avons décidé, avec les syndicats Filpac concernés, la mise en place d'un collectif fédéral.

Le collectif fédéral a pour mission de répondre aux urgences économiques,

sociales, structurelles des industries graphiques en organisant les initiatives de toutes natures, en travaillant à la rédaction du « plan graphique », en structurant et renforçant syndicalement le secteur.

Dans ce collectif, nous proposons de créer deux pôles.

Pôle élaboration du plan « graphique »

Force est de constater que le secteur subit un handicap sérieux dans une politique de lobbying, auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, qui serait en capacité de faire prendre en compte globalement sa situation.

Le syndicat patronal UNIC concentre la grande partie de ses efforts vers le segment des TPE et PME à travers la création de pôles de compétitivité graphiques régionaux.

Ces pôles produisent, au mieux parfois, une meilleure prise en compte des marchés locaux mais n'apportent aucune réponse durable pour les entreprises du secteur, ne leur donnent pas les outils et





moyens pour affronter le défi du numérique et excluent les grandes entreprises et groupes. Socialement, ces pôles sont une véritable catastrophe permettant aux employeurs d'organiser le prêt de main d'œuvre.

Les organismes patronaux GMI, UNIC et de Presse sont à ce jour incapables d'apporter des réponses aux besoins d'une nouvelle régulation économique impliquant les donneurs d'ordres, d'avoir un plan global assurant les transitions vers l'univers numérique et de relance du secteur.

La Filpac CGT et ses syndicats ont, depuis de nombreuses années, appelé les autorités publiques, le patronat et les éditeurs à la mise en place d'un tel plan graphique, la décision se faisant attendre le collectif fédéral aura pour mission l'élaboration de ce dernier, l'impulsion collective pour le faire aboutir.

L'articulation en est la suivante :

- Ce plan doit être décliné de façon territoriale et sectorielle au travers le recensement du parc machines en

France puis par régions (pour l'impression du livre, des périodiques et de la Pub). Tous les acteurs doivent entrer en ligne de compte, ceux du Travail mais aussi ceux de la Presse (sous toutes ses formes). L'évaluation de ce parc doit inclure celui des chaînes de finition (brochure-reliure et routage) et les réseaux de distribution. Une aide pourra être apportée par les experts qui travaillent avec les CE du secteur.

Volet industriel et investissement du plan

- Aujourd'hui, la balance commerciale du secteur graphique est déficitaire de près de 40%. Loin de prôner un « produire français » qui conduirait à des raisonnements de repli « nationaliste » et ne remettrait d'aucune façon en cause les fondements de la crise du secteur (baisse des prix), nous devons recenser les travaux des éditeurs et donneurs d'ordres, puis la localisation de leurs réalisations et la mettre en correspondance avec le lieu de distribution pour examiner au mieux l'impact écologique de telle production.

Nous privilégions l'approche du développement humain durable. Ciblons des exemples majeurs qui vont nous permettre de mener une campagne sur la responsabilité des donneurs d'ordres et la nécessité d'avoir un « impôt » (taxe carbone) les amenant à plus de responsabilité sociale et écologique. volet développement durable du plan.

- Ces deux cartographies doivent nous permettre de prendre le recul nécessaire pour examiner les premiers attendus d'un plan graphique.
- Enfin la mise en exergue du rôle des plates-formes dans ce jeu suicidaire de la libre concurrence et du toujours moins cher doit nous permettre sinon de leur faire jouer un rôle différent, du moins anéantir leurs effets néfastes.

Fonctionnement et répercussion

- Compiler l'ensemble des données sociales avec l'aide des camarades siégeant dans les observatoires des métiers pour élaborer le volet social et les aménagements en termes de formation professionnelle, de reconnaissance de la pénibilité nécessaire à la mise en place du plan graphique.



- Vérifier avec les experts les besoins financiers des différentes structures de production au regard des investissements et des besoins en cash flow. S'appuyer sur des pratiques bancaires différentes et des aides publiques permettant le développement de cette industrie tant au niveau local, régional, national qu'europpéen. Volet financier du plan graphique.

Pôle organisation, syndicalisation, communication

Ce plan ne serait en lui-même être suffisant s'il n'est pas porté par les syndicats des entreprises concernées et partagé par les salariés. Le constat effectué à partir des différentes initiatives menées ces trois dernières années (les états généraux du numérique en 2007, action devant UNIC en janvier 2009, actions devant les entreprises en lutte ces derniers mois Brodard Graphique, Hélio Corbeil, La Loupe, Mary-sur-Marne...) porte sur une faiblesse de

notre implantation syndicale, un manque concret d'actions convergentes, voire de solidarités.

Il nous paraît inconcevable de partir à la conquête d'un tel plan stratégique sans au préalable avoir renforcé nos capacités organisationnelles et les convergences d'actions et de solidarités. Ainsi le dossier Brodard à Coulommiers ne pourra se gagner qu'à la condition que la mobilisation concerne toutes les entités du groupe et celles des concurrents (CirclePrinters, SEGO, Langlet...).

Pour que ce rapport de force soit effectif, les syndicats Filpac des industries graphiques doivent travailler à l'information de tous les salariés du secteur, mettre en place un plan de connaissance réelle de nos implantations syndicales... C'est l'objet du deuxième pôle de travail et de réflexions mis en place au sein de la Fédération, il se décline de la façon suivante :

- Organisation : travailler avec le secteur organisation fédéral sur le recensement de toutes nos bases syndicales

et travailler à leur mise en réseau. Organiser le contact avec les bases existantes et travailler à un plan de diffusion en Île-de-France puis sur le territoire national. Ce pôle aura pour mission d'organiser les initiatives (manif, occupations et autres).

- Syndicalisation : cibler les entreprises où notre implantation est faible voire inexistante et élaborer un plan de travail avec les équipes syndicales du secteur en relation avec les structures territoriales de la CGT pour une campagne de syndicalisation permanente.
- Communication : travailler à des supports d'information et de communication sur les entreprises du secteur, les négociations collectives, les luttes. Mettre en place sur les réseaux sociaux une info continue, création d'une lettre électronique. Travail avec le secteur communication fédérale. Ce travail doit aussi favoriser la syndicalisation.

De premières initiatives ont déjà eu lieu pour aller vers un plan global du secteur graphique. La première est

la manifestation organisée au salon Intergraphic courant janvier 2010. La présence d'une cinquantaine de camarades de la Presse et du Travail nous a permis de lancer le début de la campagne pour le plan graphique relayant ainsi les propos de Michel Muller quelques jours plutôt devant Brodard. Les délégués de Brodard, Hélio-Corbeil et Mary-sur-Marne avec la présence de la Fédération se sont invités à une paritaire, interpellant les syndicats patronaux sur le plan global. Le représentant du patronat s'est engagé à nous accompagner dans cette démarche auprès du gouvernement et à écrire son adhésion à notre démarche. Nous attendons !

Enfin, dernier élément d'appréciation, la première rencontre à Bruxelles entre les employeurs de l'imprimerie lourde européenne, les syndicats de salariés européens et des représentants de la Commission européenne ouvre la voie à une gestion économique et sociale du secteur plus régulée et respectueuse des conditions de travail et de salaire (voire le projet de déclaration entre Intergraf (syndicat patronal européen des industries graphiques) et UNI Europe Graphique (rassemblant les fédérations de salariés du même secteur). Ces rencontres européennes doivent déboucher d'ici à la fin de l'année 2010 sur un plan d'actions concret vers le secteur graphique.

Aux salariés des imprimeries lourdes du Travail et de presse d'agir pour imposer par la mobilisation un plan « graphique » pour les années à venir à la hauteur des enjeux sociaux et sociétaux. Pour la Filpac CGT, ce plan doit s'inscrire dans la partie du grand emprunt gouvernemental lié aux enjeux de l'économie numérique !

Les rendez-vous sont historiques à nous de faire en sorte qu'ils soient le socle d'un nouveau contrat social, basé sur une sécurité sociale professionnelle, pour les décennies à venir ! ★

PASCAL LEFÈVRE,
SECRÉTAIRE FÉDÉRAL

Premier dialogue européen sur l'industrie graphique entre les représentants européens des Syndicats et des employeurs d'entreprises-clés

Projet de déclaration commune

Les représentants européens des syndicats et les employeurs dans l'industrie graphique européenne se sont réunis les 21 et 22 janvier pour discuter des problèmes structurels et cycliques qui affectent les grandes sociétés graphiques et les travailleurs qui y sont employés. UNI-Europa Graphical et Intergraf étaient également présents à cet événement.

Tous les participants ont reconnu que cette réunion était de haut niveau et que l'industrie graphique est sérieusement affectée par une crise structurelle.

Ils invitent les partenaires sociaux de l'industrie à participer aux ateliers sur la restructuration socialement responsable dans les grandes entreprises, qui seront organisées – à travers un projet commun entre Intergraf, UNI-Europa Graphical, et les organisations nationales d'employeurs et les syndicats de salariés – à Milan, Italie, le 18 et 19 mars 2010. Ce projet vise à identifier les meilleures pratiques en matière de restructuration socialement responsable dans l'industrie graphique européenne.

Ils demandent que les travaux à Milan permettent de discuter des questions suivantes :

- l'état de l'industrie graphique et les défis posés par la structure et des capacités actuels,
- la nécessité urgente d'améliorer la transparence de la situation financière de l'industrie afin d'évaluer son état,
- la protection des salaires et des conditions de travail des employés du secteur graphique – reconnaissant que les attaques sur les salaires et les conditions de travail ne sont pas une solution aux difficultés actuelles.
- de la formation et de la reconversion, pour les salariés de l'industrie graphique européenne,
- la possibilité pour le secteur de bénéficier du soutien financier des programmes nationaux et européens tels que le Fonds européen global d'ajustement,
- L'organisation d'une réunion de haut niveau – au niveau des commissaires – la participation de représentants des deux parties de l'industrie graphique européenne,
- la nécessité pour l'industrie de développer à court, moyen et long terme, une stratégie pour que l'industrie graphique avance sur une base durable,

- la nécessité pour l'industrie graphique d'élaborer des normes européennes visant à éliminer le dumping social et les distorsions de concurrence

Les participants de la conférence téléphonique et les partenaires sociaux de l'industrie graphique sont invités à assister à l'audience de Berlin le 8 mars 2010 sur l'industrie européenne de l'imprimerie lourde, organisée par la commission consultative des mutations industrielles. Cela aidera à la préparation d'un avis d'initiative du Conseil Economique et social européen.

Les participants conviennent qu'il y a un besoin urgent d'un dialogue et d'échange d'expériences afin de faire face à la restructuration de l'industrie. Ils croient que les deux parties de l'industrie doivent continuer à se parler les unes aux autres dans un dialogue social constructif, qui devrait être renforcé et élargi.

Il a été convenu de se réunir à nouveau en fin d'été ou début d'automne pour évaluer le développement des diverses initiatives et regarder vers de nouvelles perspectives et un plan d'action. ★

“Si on ne fait rien, ce sera la quasi fin de l’information indépendante et du pluralisme...”

IMPAC. Vous avez tous deux beaucoup communiqué sur la nécessité de trouver de nouveaux moyens de financement du développement de la presse sur Internet. Avez-vous le sentiment d’avoir été entendus ?

Nathalie Collin : Soyons justes. Les Etats généraux, qu’on a parfois décriés, ont beaucoup apporté à la presse. L’Etat a joué le jeu, des moyens ont été dégagés et des réformes importantes ont été mises en œuvre. Mais sans que personne ne l’ait voulu, un quotidien comme le nôtre en a moins bénéficié que d’autres. Nous n’avons pas d’imprimerie et le nombre de nos abonnés reste limité. Les aides ont porté avant tout sur ces deux postes : mécaniquement, nous sommes relativement moins aidés. Une étude de l’Inspection générale des Finances (IGF) démontre qu’un quotidien indépendant comme *Libération* est un des moins soutenus. La mission Zelnik*, surtout dédiée aux contenus culturels, a fait un bon travail. Patrick Zelnik a affirmé la nécessité d’englober la presse dans sa réflexion. Il est venu deux fois au SPQN et trois ou quatre fois à notre rencontre. Mais alors que les propositions de la mission pour le financement de la production musicale sont très intéressantes, originales, il n’est fait pratiquement aucune mention de la presse, sinon pour demander une poursuite de la réflexion. Lors des vœux du président de la République, le 7 janvier dernier, Nicolas Sarkozy n’a apporté aucun correctif. Du coup, cet immobilisme, vis-à-vis du problème crucial du développement numérique de la presse, dans lequel la profession porte une part de responsabilité, commence à faire problème. Aussi, nous souhaitons une seconde mission mandatée par le ministère de la Culture et de la Communication, spécifiquement sur ce problème qui concerne le pluralisme.



Laurent Joffrin,
coprésident
de *Libération*.

Votre inquiétude a l’air d’être particulièrement vive...

Laurent Joffrin : Ce qui garantit l’indépendance de la presse, c’est que les journalistes aient les moyens de vivre et de faire correctement leur travail. Prenez l’exemple de la catastrophe d’Haïti. Pour bien informer les citoyens français, il est indispensable de pouvoir envoyer sur place des journalistes professionnels qui connaissent déjà le pays, son histoire, son économie, sa situation politique, bref ce qu’on appelle le background, ce qui représente un coût forcément important.

Or le média numérique, l’Internet, n’a pas, à l’heure actuelle, de modèle économique soutenable, à la hauteur des coûts réels d’une

information de qualité et indépendante des pouvoirs. Cela pose de plus en plus un problème économique, certes, mais donc aussi social et, finalement, démocratique ! D'autant que la presse écrite sur papier est installée désormais sur un marché en régression. Jamais on n'a consommé autant d'informations. Mais elles sont la plupart du temps gratuites. Sur le marché payant, on enregistre une baisse de près de 4 % des ventes des quotidiens nationaux, en moyenne, sur l'année 2009, après une baisse de presque 2,5 % déjà en 2008...

Pour nous, l'ennemi, c'est la gratuité, cette idée incroyable que l'information ne vaut rien, comme l'air, qu'elle est une matière première sans coût de fabrication, une sorte de « commodity » au sens anglo-saxon du terme. L'installation durable de cette idée dans les esprits, phénomène mondial souvent engendré par les journaux eux-mêmes, même s'il y a maintenant une prise de conscience, est une menace lourde sur le pluralisme. Aujourd'hui, nous vendons de l'information systématiquement à perte. C'est une tendance mondiale qui aboutira très vite à la décimation des producteurs d'information si on laisse faire le marché sans aucune régulation. Quand je dis « décimation », ce n'est pas un sacrifié sur dix, comme traditionnellement, mais bien neuf disparus sur dix ! Et la profusion du Net ne fera pas longtemps illusion face à la destruction des équipes de journalistes, qui débouche sur l'anémie du pluralisme.

Au-delà de ce qu'il est convenu d'appeler « la culture de la gratuité », quels sont les autres facteurs d'étranglement du pluralisme de l'information ?

L. J. : Sur le plan conjoncturel, la plupart des journaux subissent aujourd'hui l'effet et ciseaux de la chute de la publicité, du fait de la crise économique globale, qui entre en synergie avec la prédation des grands agrégateurs numériques de news (comme Google ou Yahoo) que les producteurs d'information ont accepté de subir jusqu'ici. Songez que l'AFP, financée entre autres par les journaux, vend ses dépêches à Google News pour presque rien... Un journal comme *Libération* a réussi à réduire de manière spectaculaire son déficit (un petit million en 2009 contre quinze il y a trois ans). Ce n'est pas le cas de beaucoup de titres. L'attrition du nombre de lecteurs payants est une lourde menace.

Que pensez-vous qu'il est possible de faire pour inverser cette tendance mortifère ?

N. C. : Face à cette catastrophe annoncée, plusieurs actions sont pourtant possibles. D'abord et avant tout améliorer sans cesse notre offre, produire un journalisme de qualité, faire preuve d'inventivité. Mais cela ne suffira pas. Il faut également que les agrégateurs paient le juste prix des informations qu'ils mettent en ligne. Ensuite, les vrais géants du secteur, les fournisseurs d'accès internet (FAI) notamment, devraient aussi contribuer à la rémunération de la production d'informations dont l'usage est un des principaux motifs d'abonnement à leurs services.

L. J. : Les pouvoirs publics doivent se mettre dans une démarche comparable à celle du gouvernement qui a institué, en août 1981, le prix unique du livre, mesure politique qui a sauvé le pluralisme de l'édition et de la librairie. Un autre bon modèle est celui du

financement du cinéma par la télévision, né là aussi d'une mesure de régulation. Avec le déploiement de l'information sur Internet à partir de la presse, nous sommes sur le même type d'enjeux. « To be or not to be »... Si on ne fait rien, ce sera la quasi fin de l'information indépendante et du pluralisme par concentration ultime des producteurs et des diffuseurs. Cependant, pour nous, il est clair qu'il s'agit de trouver un moyen de financement autre que fiscal. Nous ne pouvons pas nous tourner en permanence vers le contribuable.

Pour l'instant, les producteurs d'information sont vis-à-vis des FAI et des agrégateurs dans la même situation que les producteurs alimentaires vis-à-vis de la grande distribution : nous supportons les dépenses ; ils perçoivent les recettes. Il revient à la puissance publique de dire : soyons plus équitables, plus intelligents. Quand on pense qu'Orange a dégagé quelque 10 milliards d'euros de résultat d'exploitation en 2008...

“INTERNET PAYANT” : LES PROPOSITIONS DU SPQN À LA MISSION “CRÉATION ET INTERNET” PRÉSIDÉE PAR PATRICK ZELNIK

Dans une note de travail datée des 28 et 30 octobre 2009, le SPQN faisait part de ses « réflexions » et « propositions » pour « modifier radicalement les règles du jeu de l'Internet afin d'établir rapidement un équilibre porteur d'avenir au profit de l'ensemble des acteurs du numérique dont les destins, qu'on le veuille ou non, sont liés ». En introduction, les éditeurs de presse quotidienne nationale soulignaient : « Il s'agit en particulier de trouver les moyens d'améliorer les conditions de rémunération des producteurs de contenus dans l'univers numérique, réputé gratuit. »

Plus précisément, le SPQN préconisait des actions dans trois directions :

- « Un assainissement des règles du marché publicitaire, consistant notamment à juguler la position dominante de Google ;
- Un rééquilibrage de la valeur perçue par les FAI, les opérateurs de téléphonie mobile, les agrégateurs de contenus et les moteurs de recherche, au profit des producteurs de contenus ;
- Une incitation fiscale, spécifique à la presse en ligne, afin de rendre abordables les offres d'abonnements aux contenus : nous demandons un alignement du régime de TVA applicable à la presse en ligne sur celui actuellement en vigueur sur la presse papier. »

S'inspirant du dispositif de « copie privée sonore » de l'industrie du disque, qui permet aux producteurs de musique de percevoir des droits sur les ventes de supports phonographiques (CD enregistrables, notamment), les éditeurs adhérents du SPQN demandent la mise en œuvre d'un système équivalent, par l'instauration d'une taxe sur la vente des ordinateurs, smartphones et autres terminaux susceptibles de porter les contenus numérisés de la presse.

De plus, les mêmes éditeurs de presse quotidienne estiment urgente la mise en place d'une « contribution créative » des agrégateurs, en contrepartie de l'autorisation de référencement des articles de presse. Cette idée proche de celle de « licence globale » a été exposée, pour la première fois, par Nathalie Collin et Laurent Joffrin, le 2 juin 2009, devant leurs confrères du SPQN (*Challenges* paru le 4 juin et *La Correspondance de la presse* datée du 5 juin).

Enfin, le SPQN réclame la création d'un « fonds de soutien à la production de contenus en ligne » alimenté, entre autres, par les FAI sur une part des recettes d'abonnements. Pour mémoire, 74 % des internautes déclarent se connecter à Internet pour y rechercher des informations d'actualité...

Êtes-vous les seuls éditeurs de presse à vous mobiliser sur la question des nouveaux moyens de soutenir le pluralisme de l'information ?

N. C. : Heureusement, nous avons réussi à susciter une prise de conscience de nos confrères du SPQN, il y a maintenant neuf mois. Depuis septembre 2009, nos propositions (*lire l'encadré*) ont été écoutées, même si sur le marché une certaine lutte entre les anciens – très libéraux – et les modernes – partisans de plus de régulation – n'est pas terminée.

Nous avons besoin d'une nouvelle mission Zelnik, mais certains éditeurs français sont encore hésitants, alors que nos confrères belges et même italiens offrent désormais un front uni, solidaire, face à la toute puissance abusive de Google, par exemple.

A *Libération*, nous souhaitons une action collective des éditeurs de presse, nous associant au-delà de la presse quotidienne nationale, avec les hebdomadaires, les agences et la presse magazine, afin de proposer, voire d'exiger, des mesures de régulation équitables entre nous tous et les opérateurs télécom qui exploitent gratuitement nos productions.

L. J. : En l'absence de recettes publicitaires suffisantes, la gratuité est un mirage. Ce n'est qu'une régression. Sortir ensemble de ce mensonge est une urgence absolue pour la survie de tous les titres indépendants. ★

**PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN GERSIN ET ANTOINE PEILLON**

GRATUITÉ ET BARBARIE

La prétendue gratuité instaurée par les agrégateurs de contenus numériques heurte de front notre conception plus « coûteuse » de l'information de qualité, instrument essentiel de la démocratie. Dans une belle adresse aux citoyens européens, le philosophe allemand Habermas expliquait en mai 2007 déjà : « Sans l'afflux d'informations, dont la recherche peut être coûteuse, et sans une reprise de cette information au moyen d'arguments qui supposent une expertise qui n'est pas non plus précisée gratuite, la communication publique ne peut que perdre sa vitalité discursive. La sphère publique risque alors de n'être plus à même de résister aux tendances populistes et de remplir la fonction qu'il est de son devoir de remplir dans le cadre d'un Etat de droit démocratique. »⁽¹⁾

Au même moment, Olivier Bomsel (Ecole des Mines) publiait une analyse critique particulièrement pointue de la gratuité numérique⁽²⁾ et de la domination du commerce électronique (et donc des portails et des moteurs de recherche) dans la structuration globale du web : « Ainsi, le gratuit n'est-il plus une subvention publique mais un outil privé, une arme économique au service de firmes créatrices de marchés. Ses mécanismes sont plus subtils, plus violents, plus contestables que les promesses qui les entourent. Qui a intérêt à donner ? Comment les transferts s'opèrent-ils ?

(1) « Il faut sauver la presse de qualité », in *Le Monde* daté du 21 mai 2007.

(2) *Gratuit ! Du déploiement de l'économie numérique*, Gallimard, Folio, 2007, pp. 148 et suivantes.

Dans quels buts, au bénéfice de qui, en quête de quels effets ? L'économie numérique jette un nouveau regard sur la notion de demande et les formes de concurrence qu'elle suscite... »

D'un point de vue strictement économique, il est aussi intéressant de citer les conclusions du doctorat de Danielle Attias (*L'Impact d'internet sur l'économie de la presse*, Paris X – Nanterre, avril 2007) : en épousant, par mimétisme, le modèle économique des grands portails (FAI, moteurs de recherche...), soit la vente de publicité en masse auprès d'une large audience, les éditeurs d'informations générales se sont lancés dans une concurrence mortelle pour les plus « faibles » (qui seront exclus du marché publicitaire), prenant ainsi le risque d'une liquidation du pluralisme.

Le plus révoltant, peut-être, dans cette évolution, est la complaisance, pour ne pas dire la complicité, des pouvoirs et services publics qui favorisent aujourd'hui la domination sans partage des « éditeurs » les plus puissants. N'est-il pas scandaleux d'avoir accepté, d'une manière ou d'une autre, que la RATP annonce, le 18 septembre, avoir confié au groupe Bolloré la distribution, dans les stations de métro, de ses deux quotidiens gratuits, *Matin Plus* et *Direct Soir* ? Cette scandaleuse duplicité a été parfaitement décrite et analysée par Olivier Bomsel et n'a d'autre explication que la corruption généralisée⁽³⁾.

(3) *Op. cit.*, terribles pp. 165 à 167, entre autres.

FINANCEMENT DE L'INFORMATION EN LIGNE : CRISES ET TÂTONNEMENTS

Les journalistes de 2009 vivent la même bérézina que les sidérurgistes des années 70. Il n'y a plus de doute possible. En France, en 2009, plus de 2 300 postes de journalistes ont été supprimés. Aux Etats-Unis, les journaux ont perdu plus de 24 500 emplois, l'an dernier. En dix ans, selon le cabinet conseil Bain & Company, Internet a porté sa part dans les profits mondiaux des industries culturelles de 4 % à 22 % au détriment de la presse dont la part du même marché a chuté, dans la même période, de 40 % à 14 %... Cyniquement, le fou du roi Alain Minc en est arrivé à déclarer, le 22 octobre dernier : « Les journaux actuels n'auront pas d'autre choix que de se mutualiser car leur contenu est identique », justifiant ainsi une nouvelle phase (ultime ?) de concentration au seul profit de ses « amis ». Bonjour le respect du pluralisme !

En vérité, cette situation économique catastrophique de la presse tient essentiellement au transfert, hors de toute régulation, de la valeur de l'information des auteurs et éditeurs aux diffuseurs et distributeurs numériques. Ainsi, par exemple, le site internet d'un journal doit céder, aujourd'hui, environ la moitié de son chiffre d'affaire publicitaire à Google si celui-ci s'impose à lui comme régé sur le web... « Les gens de la technologie ont littéralement absorbé

la valeur de nos contenus », déplore à juste titre Nathalie Collin, co-présidente de *Libération*.

Face à ce hold-up, les éditeurs de presse sont de plus en plus nombreux, heureusement, à vouloir faire mentir la sinistre prophétie d'Alain Minc. Aux Etats-Unis, Rupert Murdoch (*Wall Street Journal*, *Times*, *New York Post*...) menace actuellement d'enlever les articles de ses journaux de Google News, si l'agrégateur géant n'accepte pas de partager équitablement ses revenus issus de l'affichage des dits articles. Il propose même de créer un consortium d'éditeurs afin de soutenir le retour de la consultation de l'information sur Internet vers hors de la gratuité.

Cette seconde démarche risque, cependant, d'atteindre très vite ses limites. En effet, selon le Boston Consulting Group, si 54 % des Français se disent prêts à payer leur information en ligne, notamment locale, ils précisent que le prix de cette information ne doit pas dépasser... 3 euros par mois ! D'où la conviction de certains éditeurs que seule une redistribution régulée de la valeur de l'information entre distributeurs (FAI, agrégateurs) et producteurs (auteurs, éditeurs) offrira une solution forte et pérenne au maintien, voire au développement de la presse en ligne.

Google, le Béhémoth numérique, dans le collimateur des éditeurs

La polémique ne cesse d'enfler entre le Syndicat de la presse quotidienne nationale (SPQN) et Google. En effet, lors d'une réunion organisée fin janvier 2010 par le Syndicat patronal, le moteur de recherche américain a de nouveau affirmé qu'il n'était pas prêt à rémunérer le flux d'informations généré par les articles de presse des quotidiens nationaux sur son site Google Actualités (ou Google News). En plein marasme du secteur publicitaire, cette valorisation serait pourtant salvatrice pour les éditeurs toujours en quête d'un modèle économique viable sur Internet.

«*Nous sommes en désaccord avec Google sur la valeur du contenu produit par les sites de presse quotidienne*», a résumé Pierre Conte, directeur général adjoint du *Figaro*, à l'issue de cette rencontre où participait le nouveau patron de Google pour l'Europe du Sud, Carlo d'Asaro Biondo. De plus en plus unis, les éditeurs membres du SPQN comptent faire plier Google, notamment en rencontrant des responsables de Microsoft dont le moteur de recherche Bing cherche prendre rapidement des parts de marché à Google.

De l'autre côté du Rhin, la révolte des éditeurs de presse gronde pareillement contre l'hyper-moteur de recherche et agrégateur d'informations. Le régulateur allemand de la concurrence a ainsi été saisi, mi-janvier 2010, de plusieurs plaintes à l'encontre de Google.

Deux groupements d'éditeurs (la fédération des éditeurs de presse et l'association allemande des éditeurs de magazine) ont ainsi fait part de leurs griefs aux autorités germaniques. Ils reprochent à Google d'exploiter des extraits de leurs articles dans son moteur de recherche et dans ses services Web, en particulier Google News, sans rétribution ni partage des revenus publicitaires. Selon un porte-parole (Hans-Joachim Fuhrmann) de la fédération allemande des éditeurs de presse interrogé par le *New York Times*, les sites des groupes de presse génèrent 100 millions d'euros de revenus publicitaires quand Google réalise 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires en Allemagne grâce à la publicité.

Copinage

La question du partage des revenus n'est pas l'unique motif de la grogne des éditeurs. Ces derniers reprochent aussi à Google de manquer de transparence

dans la manière dont il classe les résultats de recherche et les articles sur Google News. Les éditeurs accusent Google de manipuler les résultats et de favoriser les sites entretenant des liens commerciaux étroits avec lui. D'après le *New York Times*, la fronde de la presse allemande serait menée par Axel Springer, propriétaire de deux groupes de presse (Bild et Hubert Burda Media). Axel Springer aurait même proposé au gouvernement d'Angela Merkel de déposer une loi imposant aux sites d'agrégation comme Google News le paiement d'une licence spécifique pour proposer l'agrégation d'article de presse sur Internet. Une démarche très proche de celle du SPQN...

Plus loin, outre-Atlantique, la pression mise par Citizen Murdoch et d'autres éditeurs américains pourrait aussi changer la donne si la presse parvient à faire front commun contre «le vampire Google» comme l'appelle Rupert Murdoch. Le blog Owni.fr (digital journalism) se prend à rêver (billet du 8 février 2010) : «*Menacés d'un boycott massif de la part des journaux au profit de Bing (Microsoft) ou d'un autre, le géant de l'Internet acceptera peut-être un jour de reverser une sorte de "licence globale" à la presse en échange de la mise en ligne de ses articles. Assis sur un tas d'or publicitaire,*



les maîtres de l'internet seront invités à partager – un tout petit peu – pour que vivent les industries culturelles. Ce ne serait pas scandaleux dans la mesure où ils vivent plutôt grassement des contenus auxquels ils donnent certes accès, mais sans verser un cent pour les produire. »

Sans doute, la domination quasi totale du moteur de recherche Google sur le web mondial, ses développements concurrentiels débridés et son opacité dans la gestion des données privées suscitent-ils de plus en plus de mises en cause, voire d'appels à la résistance. Google = Big Brother ? Pour Olivier Andrieu, spécialiste des moteurs de recherche et éditeur du site *abondance.com*, le soupçon existe. « *Google collecte une masse de données inimaginable. Ils me connaissent mieux que moi-même* », explique-t-il. De fait, si vous utilisez l'ensemble de ses services, Google analyse vos recherches, mais aussi le contenu de vos e-mails (Gmail), les vidéos que vous regardez (YouTube), le contenu de votre ordinateur (Google Desktop), ce que vous achetez (via le comparateur de prix Froogle), etc. Des données utilisées pour offrir aux annonceurs des publicités toujours plus ciblées. Google prévoit même à l'avenir de s'appuyer sur la localisation géographique de l'internaute et vient de déposer un brevet sur une technologie analysant le comportement des joueurs en ligne afin de diffuser dans leurs jeux vidéo des réclames correspondant à leur profil psychologique ! Et la critique ne se

LA POSITION "OLIGOPOLISTIQUE"* DE GOOGLE

Dans leur grande colère contre Google, les éditeurs de presse quotidienne ne mâchent pas leurs mots. Ils font le constat, dans leur note à la mission Zelnik, que « le référencement des articles de presse par les agrégateurs de contenus et parallèlement la captation des revenus publicitaires par ces mêmes agrégateurs rend très compliquée toute viabilité du modèle économique des supports web pour les éditeurs de presse ». Et ils ajoutent : « Dans ce contexte, la situation oligopolistique de Google est particulièrement préoccupante. »

Cette analyse repose sur une réalité économique inédite : en France, le chiffre d'affaires publicitaire de Google, en 2008, a été estimé à 700 millions d'euros (pas de chiffre encore pour 2009), ce qui correspond à la moitié de toutes les recettes publicitaires sur

l'Internet français ! Selon l'Observatoire de l'e-publicité du Syndicat des régies Internet-Cappemini Consulting, le chiffre d'affaires de Google en France est quasiment le double du chiffre d'affaires publicitaire de l'ensemble de la presse quotidienne nationale (papier ET web) !

Plus grave encore, « bien que Google ait des bureaux situés en France, la facturation, elle, s'effectue en Irlande, ce qui lui permet d'échapper à toute fiscalité sur le chiffre d'affaires publicitaire réalisé avec des annonceurs français ainsi qu'à toute TVA... », dénonce le SPQN. De fait, sur 700 millions, le manque à gagner fiscal est estimé à plus de 150 millions d'euros pour l'Etat français.

* Une situation d'oligopole se rencontre lorsque sur un marché il y a un nombre très faible d'offres (vendeurs) et un nombre important de demandeurs (clients). On parle aussi de situation de marché oligopolistique.

limite pas aux questions de respect de la vie privée.

« Dans notre société de l'information, celui qui la contrôle est virtuellement le maître du monde. Si Google décide de ne plus référencer un site, il n'existe plus », explique Daniel Ichbiah, hauteur d'un livre-enquête sur la firme⁽¹⁾. Hyperpuissant, « l'ogre de Mountain View », introduit en Bourse en 2004, rêve de dominer le marché publicitaire mondial. Il vend

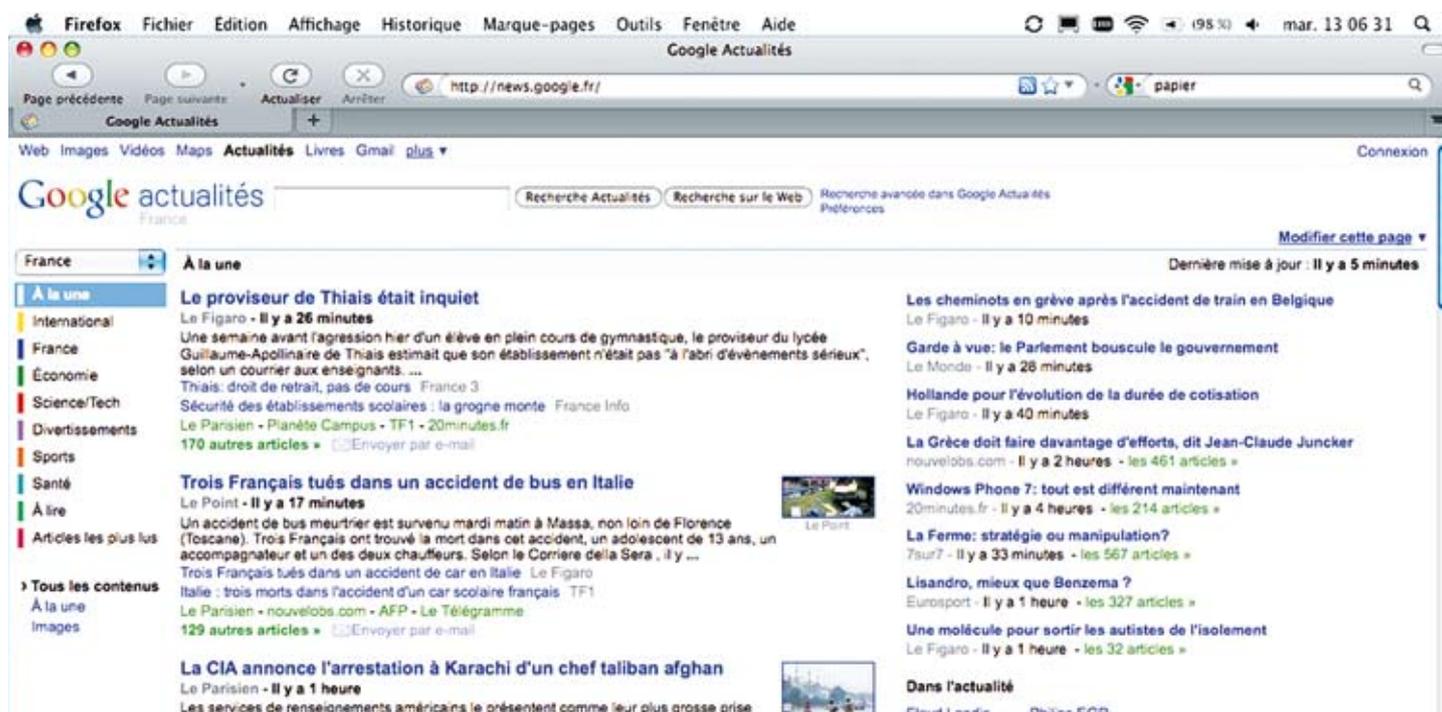
(1) Comment Google mangera le monde, L'Archipel, 2007.

déjà des pubs pour la presse, la télé, la radio et les téléphones portables. Et il rachète les entreprises à tour de bras, comme le leader de la vidéo en ligne YouTube. Mais pour alimenter sa folle croissance (ses revenus doublent quasiment tous les ans), Google est acculé à multiplier les services (mails, cartographie, shopping, blogs, etc.) et à indexer toujours plus de contenus. Et tant pis s'ils ne lui appartiennent pas.

Il est aujourd'hui patent que Google transgresse sans dommages et en toute puissance les lois, imposant au monde entier « le désordre mortel de l'absence de Loi » (Gérard Rabinovitch) qui est exactement le fait du Béhémoth⁽²⁾. Car, c'est aujourd'hui une évidence, Google pose un problème politique majeur ! Jean-Claude Michéa l'a écrit, de manière provocatrice, mais stimulante : « Dans une société libérale, la main invisible du Marché est, par définition, toujours plus difficile à percevoir que la main visible de l'État, alors même que le pouvoir qu'elle exerce sur la vie des individus est autrement plus développé. Remarquer l'existence de contrôles policiers permanents ne demande

(2) Pour le sociologue Gérard Rabinovitch (CNRS), « Hobbes, après St Augustin, popularisa deux figures de monstres de l'eschatologie juive d'origine babylonienne. Léviathan, qui désigna l'État coercitif, Béhémoth, qui désigna le non-Etat, le chaos, le désordre mortel de l'absence de Loi. Aujourd'hui Léviathan est le nom générique et allégorique des formes totalitaires du politique. Béhémoth peut être opportunément employé pour désigner génériquement les forces exacerbées de la destruction de l'humanité en l'homme. (...) On commence seulement à remarquer que c'est peut-être Béhémoth qui a pris ses quartiers dans le monde démocratique. »





ainsi aucune une agilité intellectuelle particulière. (...) Reconnaître, en revanche, l'emprise que Google, par exemple, exerce sur les individus modernes, constitue une opération infiniment plus compliquée pour un individu soumis depuis toujours aux techniques du contrôle maternel. (...) Pour autant, on imagine assez mal la gauche et l'extrême gauche modernes (toujours prêtes à s'indigner du moindre contrôle policier opérée dans une gare de banlieue) appeler un jour les classes populaires à se révolter contre le contrôle permanent de leur vie par Google, ou même simplement contre cette omniprésente propagande publicitaire, sans laquelle le dressage capitaliste des humains resterait un vain mot.»⁽³⁾

Mais le marché mondial de la publicité ne suffit plus, comme territoire de conquête, à la firme américaine. Expansion sans fin oblige, Google a décidé de régner aussi sur la diffusion d'informations, en contrôlant l'accès des internautes aux productions des (autres) éditeurs (puissance du référencement!) et en se déclarant ouvertement concurrent, en tant que nouvel éditeur, des sites et portails des éditeurs de presse! Il y a eu quelque chose de suicidaire dans l'attitude des agences de presse (dont l'AFP) et des éditeurs de journaux qui, tous ont joué frénétiquement au jeu de la course au référencement par Google en permettant, voire en favorisant, le pillage de leurs contenus par le moteur de recherche total.

(3) *L'Empire du moindre mal*, Climats, 2007.

Une réaction collective, soutenue par des pouvoirs publics dignes de ce nom, sera la seule alternative imaginable à un Google World sans foi ni loi, où

toutes les structures sociales d'une humanité solidaire seraient livrées à la dévoration insatiable du Béhémot numérique. ★

RIEN NE VA PLUS ENTRE LES VRAIS LIVRE ET GOOGLE BOOKS

Le ministère de la Justice américain a vivement critiqué, jeudi 4 février, la proposition d'accord entre Google et les éditeurs de livres américains. Ce projet d'accord est une version amendée du texte original, qui devait répondre aux objections formulées en septembre 2009 par le ministère de la justice et d'autres instances à la première mouture, au sujet de la protection des droits d'auteur et des lois contre le monopole. « *Les changements opérés ne répondent pas entièrement aux inquiétudes des Etats-Unis* », note le ministère de la justice. La nouvelle version « *souffre du même problème central que l'accord original* », estime le ministère. « Central », vous avez dit « central »...

Les adversaires estiment que le texte de l'accord donne à Google des pouvoirs importants sur les utilisations futures des œuvres et risque de créer un quasi-monopole de fait. Analyse partagée par le ministère de la justice pour qui « *l'accord amendé confère toujours à Google des avantages significatifs et potentiellement anticoncurrentiels* ». L'accord reviendrait à « *permettre à l'entreprise d'être le seul acteur sur le marché numérique avec les droits de distribution*

et d'exploitations d'une grande variété de contenus dans de multiples formats », estime le ministère.

Google, la Guilde des auteurs et l'Association des éditeurs américains étaient pourtant parvenus à un accord en octobre 2008, à la suite de l'action intentée en 2005 par les auteurs et éditeurs contre la firme californienne de Mountain View, au sujet des droits d'auteur des livres numérisés. Mais l'accord manifestement léonin doit toujours être ratifié par la justice. Si les objections du ministère ne sont pas en soi contraignantes, les chances pour que l'accord soit validé par un tribunal contre l'avis du ministère sont très réduites. Une nouvelle audience est prévue le 18 février.

Des procédures similaires sont également en cours dans d'autres pays, notamment en France, en Allemagne, en Inde ou en Chine. La question est encore plus complexe hors des Etats-Unis, les détenteurs des droits estimant que la proposition d'accord les spolieurait d'une partie de leurs droits, notamment sur le territoire américain.

Donc : suspense!, nous y sommes...

“Bascule numérique” et sécurité sociale professionnelle

Le 23 septembre 2009, Info’Com-CGT signait, à Bayard Presse, un accord sur « les règles concernant la mise en œuvre, les moyens, la formation et les conditions de travail » qui sont associées à la « mutation » de l’entreprise vers un groupe de publication « pluri-média ».

Trois mois plus tard, à l’occasion des vœux 2010 présentés aux salariés, le directoire de Bayard s’interrogeait ainsi : « Nos équipes, nos métiers, nos compétences, comment basculent-ils vers le numérique, dans

tous les domaines, tous les secteurs et tous les profils ? C’est un enjeu de développement des compétences collectives et personnelles... » La réponse à cette grave question économique

et sociale est clairement apportée, aujourd’hui, par la mise en œuvre commencée de l’accord pluri-média signé fin septembre 2009.

Dans une époque où la numérisation à tout va des contenus rime presque toujours avec la destruction de toutes les règles sociales, cet accord institue très fermement :

- l’exclusivité de l’élaboration et de la validation des contenus éditoriaux par les seuls journalistes professionnels ;
- l’adéquation totale des qualifications professionnelles des salariés travaillant pour l’internet avec celles de ceux travaillant pour le papier (« print ») ;
- le respect, au plus haut niveau juridique (accord Bayard du 16 mars 2001) des droits d’auteur des journalistes ;
- le volontariat véritable des journalistes et des autres salariés pour leur « contribution multimédia » ;
- le respect intégral des charges et temps de travail contractuels ;
- les moyens importants, et proportionnés aux besoins, de formation aux nouvelles techniques de publication ;
- la mise en œuvre des possibilités d’évolution professionnelle et de formation multimédia pour de nombreuses catégories professionnelles, autres que celle des journalistes : prépresse de La Croix, assistantes de rédaction, publicité et promotion, documentation, informaticiens et, nous le demandons in fine, révision (à La Croix, sous statut de journaliste)...

ACCORD PLURI MEDIA Première étape

Entre les soussignés :

L’Entreprise Bayard Presse S.A., représentée aux fins des présentes par Monsieur Christophe Valtier, Directeur des Affaires Sociales,

Et

Les Organisations Syndicales,

- la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), représentée par Monsieur Christian JOUËN,
- la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC), représentée par Monsieur François BRÉTECHER,
- la Confédération Générale du Travail (CGT), représentée par Madame Myriam BEAUDET et Monsieur Antoine PEILLON,
- le Syndicat National des Journalistes (SNJ), représenté par Madame Martine FICHET et Monsieur Pascal MOLINARO.

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

Dans un contexte de mutation des technologies de la communication, conscients de la nécessité d’accompagner un développement devenu indispensable, la Direction de l’Entreprise et les Partenaires Sociaux ont voulu fixer les règles concernant l’organisation du travail, la mise en œuvre, les moyens, la formation et les conditions du travail qui y sont associés.

Conscients de la rapidité de ces évolutions, ils ne prétendent pas répondre à toutes les questions que pose cette évolution, mais y apporter de premières réponses.

Le travail sur le web est aujourd’hui celui d’un nombre croissant de salariés de l’Entreprise, qu’ils soient journalistes, ou assistantes de rédactions, informaticiens, documentalistes, collaborateurs du prépresse du quotidien, de la publicité ou de la promotion. Il convient donc d’en définir les contours.

En avril 2009, la section Info'Com-CGT de Bayard Presse avait fait de la mutation négociée du groupe « de presse » vers un groupe « multimédia » un des points forts de son information syndicale, dans le cadre des élections professionnelles. Elle affirmait ainsi : « La formation est vitale dans la carrière d'un salarié. Elle lui permet de parfaire ses connaissances, d'évoluer vers d'autres fonctions et de suivre les mutations technologiques. C'est particulièrement vrai dans notre secteur d'activité où l'informatisation et le numérique prennent de plus en plus d'importance. Nous considérons qu'il faut aider les salariés à suivre ces évolutions à travers la formation et la validation de l'expérience dans l'entreprise. Cela amène également à faire évoluer certaines qualifications, pour élargir les compétences. (...) Nous veillerons à inciter la direction à investir davantage dans la formation, afin de prendre, dans les meilleures conditions, le « virage » du pluri-média des rédactions ; analyser le développement des compétences nécessaires à l'avenir et accompagner la prise de poste dans le cadre des éventuelles réorganisations ; inciter les salariés à utiliser les heures du droit individuel à la formation (DIF) avant épuisement ; permettre à tout collègue qui le souhaite de pouvoir évoluer vers de nouvelles fonctions, vers un nouveau métier, sans interdit professionnel et avec une formation adéquate ; promouvoir une autre conception de la hiérarchie et du management... »

Avec une progression globale de plus de 4 % (exprimés), la CGT est devenue, en avril 2009, la deuxième organisation syndicale, en termes d'audience, à Bayard Presse... Car c'est bien dans l'esprit de cette profession de foi, lui-même inspiré par celui de l'accord GPEC du groupe Bayard (cf. « 7 JOURS Filpac CGT » numéro 5, daté du 21 décembre 2007), que les délégués Info'Com-CGT ont négocié le nouvel accord multimédia. Pour mémoire, le préambule de l'accord GPEC proclamait : « La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est un élément clé de la gestion des ressources humaines. (...) Le groupe Bayard comme tous les éditeurs de presse est entré dans une phase de changements rapides et

majeurs qui remettent en cause les modèles économiques traditionnels. (...) Des modifications impulsées par des évolutions commerciales, technologiques et éditoriales touchent à des degrés divers toutes nos activités. Faire face au futur et consolider l'emploi impliquent de nécessaires adaptations à moyen-terme, liées à ces évolutions de fond... » La négociation et la signature d'un bon accord multimédia, déclinaison logique d'un bon accord GPEC, démontre qu'il n'est pas vain, syndicalement, de faire preuve de vigilance et de persévérance. Car le succès électoral a manifestement validé cette démarche. ★

ANTOINE PEILLON



Projet de résolution

Comité général Filpac CGT

17-18-19 mars 2010

Le présent texte se propose d'enrichir sur certains points les orientations adoptées au congrès fédéral de novembre 2007, auxquelles il se réfère et qui lui servent de socle.

L'ambition du présent document est donc limitée à l'intégration de l'expérience emmagasinée par les organisations de la Filpac CGT depuis ce congrès et depuis le congrès confédéral de Nantes. Il n'annule ni ne remplace les orientations fédérales, il n'en est que l'actualisation.

L'éclatement de la crise mondiale est survenu après le congrès de Lille. Il convient d'y revenir. Ce qui est déterminant dans la phase actuelle, c'est bien que la crise des solutions à la crise est au centre de la confrontation sociale. Les mouvements de fond dans les différents secteurs de la Fédération, liés à l'accélération de la numérisation et à la globalisation, se déroulent dans ce cadre.

Les tâches syndicales présentées ici en découlent.

Actualité de l'orientation fédérale

La crise des solutions à la crise

Le capitalisme de 2010 est mondialisé, au point de représenter la totalité de l'économie planétaire. Il a reconquis en grande partie les espaces sociaux arrachés à son contrôle direct à la sortie du conflit mondial (sécurité sociale, lois sociales, droit du travail). Mais il bute à nouveau sur sa contradiction majeure : trouver de nouveaux terrains d'investissements profitables. La multiplication des convulsions financières indique que les capitaux disponibles sont utilisés dans le circuit court de la spéculation au détriment du circuit long de la production industrielle.

Il n'y a pas à l'heure actuelle de nouveaux marchés ouverts à l'investissement industriel rentable, de taille à relancer l'économie. D'autant moins que de nouveaux venus se sont invités au banquet, les pays qualifiés dédaigneusement d'« émergents », qui exacerbent d'autant la concurrence sur le marché mondialisé.

Même si des marchés liés aux besoins écologiques apparaissent, ce n'est que sous une forme partielle, de toute façon impropre à obtenir un rebond du système autour d'un « capitalisme vert ».

Tant que chaque détenteur de capitaux pourra recourir au système financier pour en retirer un retour sur investissement rapide et juteux, tant que ne s'offrira pas à lui un marché productif suffisamment porteur, la sphère productive continuera de se rétracter, la concurrence de s'aiguiser. La mondialisation présentée comme « heureuse » passe à une mondialisation chaotique, où les conflits armés se multiplient.

C'est en ce sens qu'il y a crise des solutions à la crise.

Le système financier est reparti de plus belle

Le système financier redémarre à l'identique, en moins d'un an, avec une restauration spectaculaire des profits spéculatifs. Aucune mesure de régulation n'a été prise, ni par les forums des pays riches, ni par les gouvernements, ni par les institutions internationales telles que le FMI. Si bien que c'est l'économie-casino, où le jeu spéculatif est roi, qui est confortée et privilégiée, au point qu'elle annonce déjà d'autres horizons de crise (après la crise asiatique, l'explosion des fonds spéculatifs

sur les retraites – Enron... –, la déflation des start-up, l'éclatement de la bulle spéculative sur l'immobilier et les subprimes).

Le krach du système financier international, s'il a entraîné des faillites de banques et d'organismes financiers, a été conjuré par une intervention massive des états qui se sont mutés pour la circonstance en garants en dernier ressort du système du crédit mondialisé. Ce ne sont pas les banques centrales mais bien les Etats qui ont garanti par les capitaux publics et leur autorité la reprise des flux financiers et du mécanisme du crédit. L'incursion étatique a été si loin que de grandes banques et organismes financiers sont passés sous le contrôle des gouvernements (USA, Grande-Bretagne). C'est à ce prix de l'engagement rapide et total des Etats nationaux que l'effondrement global du système a été évité de justesse.

Les destructions d'emplois continuent

A l'opposé du mensonge médiatique d'une « économie réelle » à l'abri des

convulsions de la sphère financière, c'est bien là où se crée la valeur, dans l'industrie, que les dégâts sont les plus durables. Avant l'éclatement de la bulle spéculative sur l'immobilier, la sous-consommation jumelée à la surcapacité de production était déjà apparue dans les économies des pays occidentaux industrialisés. Si une surproduction industrielle, voire agricole, se fait jour alors qu'une grande partie de la planète souffre de sous-développement, de malnutrition, c'est bien parce que nombre de peuples n'ont pas les moyens de bénéficier des richesses produites.

Tant que les institutions internationales (FMI, Banque mondiale) ne changeront pas de politique pour permettre à ces pays d'être solvables et tant que les productions ne sont pas adaptées à la satisfaction de la masse des besoins non satisfaits, ce qui ouvrirait de nouveaux marchés, la théorie d'une surproduction mondiale qu'il faudrait réduire à tout prix conduira à des aberrations économiques et sociales.

Des capacités de production et des emplois en grand nombre continuent d'être détruits. Dans la quasi-totalité

des secteurs industriels (dont la plupart de ceux couverts par notre Fédération), il n'est question que de fermetures, concentrations, fusions, acquisitions qui ont pour but de liquider des moyens de production jugés excédentaires, et des emplois considérés comme surnuméraires selon les critères de rentabilité. Ce jugement frappé au coin du libéralisme le plus borné est également prononcé à l'encontre de secteurs que le sens commun considère comme appartenant au patrimoine collectif, les services de santé, de transport, d'éducation, de la poste, etc.

Si en France le chômage de masse commence d'exister avant la crise du système financier, l'accélération de la destruction d'emplois consécutive à l'effondrement du secteur financier est sans précédent depuis la crise de 1929.

1 000 000 de chômeurs sont aujourd'hui en fin de droits, 378 000 emplois – officiel, selon l'Insee – ont été détruits en 2009, sans compter les fins de mission des CDD et des intérimaires (sans doute plus de 600 000). Et l'Insee prévoit un scénario analogue en 2010, si ce n'est que l'intérim et les contrats





précaires ont épuisé leur rôle tampon. Ce sont les CDI qui vont être au cœur de la tourmente. Les seuls secteurs dont le solde d'emplois est positif sont le secteur médico-social et ce qu'il est convenu d'appeler les emplois d'aide à la personne.

Dans le Papier, le mouvement de baisse de la production induit par la mondialisation continue, doublé par une diversification d'importance, l'investissement massif dans les chaudières biomasse, aux fins d'occuper une part de la production de carburants et combustibles alternatifs. La Publicité est impactée par la baisse de l'activité liée à la situation économique et par les changements de supports papier. Les industries graphiques sont à la veille de restructurations majeures, surdéterminées par les opérateurs du marché européen. La

Presse, comme l'Édition, connaissent une accélération de la numérisation et privilégient l'investissement dans le numérique au détriment du papier imprimé.

Un racisme d'Etat, couverture idéologique du malaise dans la mondialisation

La brutalité et le non-sens d'un capitalisme sans débouchés se traduit par l'adoption officielle d'un racisme d'Etat, présenté comme « identité nationale ». Il n'y a pas d'exception culturelle française, le racisme tricolore étant pris en charge par un ministère dédié. La fonction de cette campagne du gouvernement est d'offrir une béquille idéologique à

un libéralisme boiteux, littéralement indéfendable, tant il est évident qu'il ne sème que crises et régressions sociales.

Pour couvrir la spéculation financière, les fermetures d'entreprises, les destructions d'emplois, les délocalisations industrielles, le chômage de masse et la montée de la grande pauvreté, le système puise dans le vieux stock idéologique de la droite colonialiste et de l'extrême droite des années 30 les thèmes racistes, anti-étrangers, anti-musulmans, anti-immigrés. La parole raciste est libérée comme l'attestent de nombreuses descentes de politiciens dans ce caniveau.

Ce nationalisme se traduit dans la production par une pression à la concurrence entre salariés de nationalités différentes, sur le sol français ou d'un pays à l'autre. Le poison nationaliste irrigué par la pénurie organisée de travail peut conduire à des dérapages que l'histoire a déjà connus dans un passé récent (guerre d'Algérie, Françafrique, etc.)

La CGT, très engagée dans la lutte sociale pour la régularisation des travailleurs sans papiers, se trouve en première ligne pour supporter le poids de cette confrontation qui mérite une mobilisation d'un plus haut niveau de toutes les organisations syndicales, associatives et politiques.

L'enjeu de 2010 : qui va payer la facture de la crise ?

L'expérience récente et actuelle met à nu les mécanismes d'intervention des pouvoirs publics combinés avec la destruction de l'Etat social. A la politique initiale, « laissez passer, laissez faire les mécanismes du marché », succède la politique de l'appui ouvert à la destruction de l'édifice social couplée à l'aide directe aux secteurs choisis comme essentiels dans le concert international (Energie dont nucléaire, armement, agro-alimentaire, laboratoires pharmaceutiques, etc.). L'intervention de l'Etat met en évidence la vacuité de l'Europe politique : construite par et pour le marché, l'Europe n'est pas dotée d'une structure politique démocratique et cette absence risque de renforcer les pulsions protectionnistes des Etats de l'Union.

L'Europe des 27 n'est cohérente que d'une seule façon : gouvernement et patronat se préparent à infliger une double peine au salariat – actifs, précaires, chômeurs et retraités – : au prix des contre-réformes libérales (destruction de la solidarité sociale pour les retraites et la santé en particulier) s'ajouterait, sous forme de pressions fiscales supplémentaires et de réduction des prestations publiques, la facture du déficit budgétaire creusé par les aides au système financier.

Pour le patronat, la tendance lourde est le boom de la précarité du travail et du salaire, au prétexte de l'incertitude des marchés et des aléas du crédit bancaire. Au nom du spectre du retour de l'inflation, le patronat et le gouvernement sont debout sur les freins s'agissant de l'évolution des salaires.

L'emploi, préoccupation cardinale, est l'objet de soins palliatifs, évidemment insuffisants au regard des attentes de la jeunesse et des besoins des salariés : chômage partiel, mesures favorisant le prêt de main d'œuvre, statut d'auto-entrepreneur, mobilité sans rivage, multiplication des salariés à employeurs multiples, déréglementation du droit du licenciement, précarité érigée en principe contractuel, extension du temps de travail.

Une situation aussi verrouillée ne peut pas en rester là : si dans les premiers temps de la crise les salariés ont oscillé entre peur et colère, des lignes de faille apparaissent. L'impopularité des banques en général, qui harcèlent en permanence leurs clients ordinaires et refusent les crédits, s'additionne à l'illégitimité des rétributions des dirigeants et au sentiment grandissant d'injustice face aux réductions des prestations publiques (santé, transports) et au blocage des salaires.

La double facture de la contre-réforme libérale et de la gestion de la crise exerce une pression régressive telle que la question centrale pour le gouvernement n'est plus la popularité de ses dirigeants ou de son leader en chef, mais bien : faut-il ou non tenir à ce point serré l'état de la régression sociale ?

Fillon et le gouvernement ont tranché : c'est bien un vaste plan de rigueur qui est présenté, dont l'une des premières mesures hautement symboliques est l'extension du droit du licenciement à

la moitié de la Fonction publique, l'autre étant annoncée comme un test social majeur : la remise en cause du droit social à la retraite.

Le 49^e congrès des syndicats de la CGT a décidé de relever le double défi de la confrontation sur les retraites et du renforcement d'une CGT en campagne syndicale sur les trois sujets fondamentaux, emploi, salaire, retraite.

Lors des assises nationales de décembre 2009, une aspiration à l'unité de la CGT s'est manifestée avec force, motivée par la nécessité qu'elle soit en position de jouer son rôle leader dans l'unité syndicale. Forte de cette dynamique, la CGT peut entreprendre la construction d'un bloc social majoritaire capable d'avancer les perspectives alternatives à la contre-réforme libérale.

Révolution numérique et globalisation des revendications

La cohérence des réponses libérales assortie à l'accélération de la révolution numérique tend à uniformiser les situations locales et à contredire l'effort patronal de circonscrire à la seule entreprise le cadre des confrontations sociales. Les mêmes réponses dogmatiques sont apportées par le patronat dans nos secteurs industriels, faites de recherche à tout prix de la baisse de la masse salariale présentée comme impératif catégorique, de régression de la couverture sociale justifiée par la concurrence, de gel ou de régression des salaires, de remise en cause des conventions collectives, découlant pour les patrons du contexte économique baptisé « crise ». L'identité du discours patronal d'un bout à l'autre des champs fédéraux indique l'actualité des revendications globales pour répondre à ces menées patronales.

L'interventionnisme ciblé de l'Etat le force à masquer sa politique sélective par des états généraux (Grenelle de l'environnement, presse, industrie...) dont la fonction est de brouiller le sens de ses choix. Mais le seul fait que la dépression économique le conduise à une intervention massive et orientée le met dans une position où il a bien du mal à justifier ses refus d'intervention quand elles sortent du cadre exclusif de l'appui à des causes patronales parfaitement identifiées.

L'annonce d'utiliser une partie de l'Emprunt pour la numérisation généralisée, les actes d'intervention dans l'automobile (prime à la casse, délocalisation...), dans la limitation momentanée des dégâts industriels (Total), suite à ses interventions unilatérales au service du secteur financier fragilisent d'autant ses refus dans les autres cas. D'autant qu'à l'échelle européenne apparaissent dans les Etats comparables à la France des politiques protectionnistes de même nature.

L'Etat a fait de la révolution numérique une cause centrale au point d'y consacrer un secrétariat d'Etat, et de placer l'économie du numérique au centre de sa politique de relance et de sortie de crise. Là se nouent des contradictions propices à l'intervention syndicale. L'Etat ne conçoit son aide à la numérisation que dans l'agression de l'ancien salariat et la sélection d'un nouveau précaire.

Il assigne à la dynamique numérique une fonction de rouleau compresseur libéral et en subvertit la fonction au point qu'elle soit perçue comme une arme à sa disposition et non comme un moyen de mettre en place de nouvelles qualifications et de créer des emplois fondés sur des statuts collectifs. Là où le numérique pourrait être un immense progrès et jouer un rôle de libération de la créativité, le libéralisme y voit une faucheuse d'emplois, une moissonneuse de gains de productivité, une machine à écarter le travail humain.

Démocratie en panne, environnement en danger

La contradiction est béante entre le pouvoir théorique du citoyen et le pouvoir économique réel. Les directions de quelques groupes financiers et industriels disposent d'un pouvoir supérieur à celui d'un Etat national, supérieur à celui détenu par les citoyens, le suffrage universel.

A tel point que les termes de la loi fondamentale, la Constitution, deviennent désuets, s'agissant du droit à l'emploi notamment. Dès lors, la démocratie se grippe, les mots de la République, liberté, égalité, fraternité, se vident de leur sens devant l'inhumanité d'une société crispée sur le service du profit de quelques-uns.

Voilà pourquoi la CGT se bat en permanence pour la construction d'une démocratie sociale qui permet aux salariés d'intervenir sur les choix industriels et financiers. En ce sens, le 49^e Congrès a adopté la revendication d'un droit suspensif opposable aux décisions de licenciement, il a réaffirmé l'objectif de la construction d'une sécurité sociale professionnelle protégeant a priori le contrat de travail, et la perspective d'un statut du travail salarié.

La polarisation sur les questions économiques surdéterminées par les impératifs du marché ouvrent des contradictions majeures. La contre-réforme libérale, dans sa globalité et sa violence, nécessite pour qui la dirige une production incessante d'un brouillard idéologique visant à la masquer, et à en maquiller les conséquences sociales et humaines.

L'enjeu du contrôle sur les médias et la production de l'information devient plus stratégique que jamais, puisqu'il ne s'agit plus de parler à tout citoyen de ses affaires, c'est-à-dire celles de la République, mais des seules affaires du marché privé.

L'espace public est saturé par quelques grands groupes médiatiques. Ce sont les réseaux sociaux d'Internet qui servent de lieu de refuge de la libre parole. L'offre d'information ne cesse de grandir, pendant que les lieux de production de cette information ne cessent de se réduire et se concentrer entre quelques mains. Internet, le média des médias, est le lieu d'une lutte inégale entre quelques géants planétaires comme Google et les producteurs d'informations et de biens culturels.

L'avenir du papier imprimé est décrété incertain, non pas objectivement parce qu'il n'aurait plus de place. Il est déclaré précaire, parce que le marché ne sait pas faire autrement que de procéder par rupture violente dans la révolution technologique en cours. Le papier imprimé a la place de la réflexion, du recul, de la hauteur de vue, pendant que l'édition sur le web est vouée à l'instantanéité. Le marché ne réfléchit pas finement, il cherche un modèle économique rentable.

Dans le même registre, les tâches planétaires relevant de la défense de l'environnement se heurtent aux lobbys industriels et financiers. Tandis que

l'opinion est acquise, naturellement, à la cause de la défense de l'environnement, les Grenelle de l'environnement, sommet de Copenhague et autres rendez-vous relèguent cette cause de l'environnement au rang de la poésie.

Pourtant, dans le secteur papetier en particulier, l'intelligence collective des salariés et de la CGT sait lier ce qui paraît à tant d'experts inconcevable, le développement industriel, le cadre social, les mesures rigoureuses de défense de l'environnement.

Les questions du pluralisme de l'information et de l'environnement ne sont ni une mode ni une affaire externe aux questions industrielles et sociales, elles sont partie intégrante de nos préoccupations immédiates, que nous faisons avancer dans le cadre d'un syndicalisme international par notre participation au sein de l'UNI, pour un dialogue social européen en particulier.

Extension du domaine de la charte revendicative

La Filpac CGT a toujours rejeté un syndicalisme limité à la gestion a posteriori des dégâts sociaux des décisions patronales. Le congrès de Lille en novembre 2007 apportait la réponse de la charte revendicative, proposant aux équipes syndicales d'une même filière professionnelle une démarche unifiant les efforts revendicatifs à cette échelle-là. Il apparaît désormais que la moindre question locale – salaire, couverture sociale, emploi, qualifications, etc. – est en fait du domaine global.

La charte revendicative combine les revendications des salariés d'une même filière industrielle avec les propositions de la Filpac

CGT pour intervenir dans les choix fondamentaux d'investissement et de développement. Un troisième volet est désormais d'actualité immédiate, l'exigence de l'intervention de l'Etat au



service de ces choix et du cadre social revendiqué. L'Etat doit se porter garant du socle social établi et de l'orientation industrielle planifiée selon des critères durables et sociaux.



GOING TO MAN THE JUSTIFIERS.

L'Etat intervient ouvertement dans la refonte de la distribution de l'imprimé, la construction de champions nationaux multimédia, la réorientation vers le numérique des activités de l'industrie graphique, l'ouverture à la publicité de nouveaux champs, la rétrocession au domaine privé de territoires autrefois exclusifs (de l'AFP au fiduciaire, en passant par les éditions des actes légaux). Mais le même Etat efface la loi sociale au profit du contrat réduit à la négociation individuelle, annihile les points de repère sociaux (SMIC, âge de la retraite, rupture du contrat de travail) au profit de la négociation individuelle.

Le comité général se propose de systématiser la méthode de la charte revendicative : il s'agit dorénavant d'en faire un élément de réponse à la politique libérale du patronat et du gouvernement dans les filières industrielles concernées, couronnant les nécessaires actions et mobilisations.

S'agissant du Secteur papetier, de l'Edition, de l'Information, des industries graphiques, de la Publicité et de la Communication, il est possible de sortir du cas par cas, de l'intervention ponctuelle auprès des pouvoirs publics, du patronat plus ou moins bien organisé par la démarche du plan industriel.

Il s'agit de recenser les besoins industriels et humains d'une filière professionnelle et d'en déduire les moyens à mobiliser pour satisfaire à son avenir et à celui de ses emplois. Il est proprement insupportable de voir le parcours dantesque des équipes syndicales de la Filpac CGT pour sauver une entreprise, de passer de sous-préfet de région en ministre, d'experts en repreneurs potentiels, de conseils régionaux en conseils généraux... bref de tenter de combler le vide d'un Etat Ponce-Pilate sur ces fermetures, mais

interventionniste jusque dans le détail quand il s'agit de guider d'en haut la manoeuvre profitable aux possédants.

Incriminer l'Etat, exiger de lui une intervention sur la filière globale n'est-ce pas combiner les revendications de base, l'emploi et la sécurité du contrat de travail, le salaire et la garantie son pouvoir d'achat, la couverture sociale avec le développement d'une filière industrielle qui intègre le respect de l'environnement avec sa modernisation. Ainsi peut s'achever le temps où les libéraux faisaient dans la démesure et les syndicats dans l'immense modestie de leurs grands objectifs.

Ce sont bien les salariés qui font l'entreprise, qui constituent la filière professionnelle, qui lui donnent sa dimension dans le cadre du territoire. Ils ont le droit, le devoir et la possibilité d'utiliser leur irremplaçable expertise collective pour tracer les contours de filières professionnelles dotées de solides cadres sociaux.

La politique interventionniste de l'Etat justifie amplement qu'on lui demande d'allouer des fonds soutenant des plans stratégiques et sociaux de nos filières industrielles.

Pour la presse nationale et régionale, formations aux qualifications nouvelles liées à la numérisation, développement des projets éditoriaux et donc de la charge de travail.

Dans l'industrie graphique, plan stratégique visant à sauvegarder les sites industriels actuels et les mettre à l'abri de la concurrence sauvage et des mesures protectionnistes en vigueur en Europe.

S'agissant de l'industrie papetière, plan stratégique pour la filière bois papier qui permet l'exploitation du domaine forestier français par des investissements permettant la diversification maîtrisée de la production papetière.

La Filpac CGT doit se considérer en campagne syndicale permanente !

Les syndicats de la CGT ont tenu leur 49^e congrès à Nantes et ont décidé de tenir d'ici à la fin 2011 des assemblées pour reconsidérer le périmètre de leur orga-

nisation, leur implantation syndicale et la syndicalisation nécessaire.

La Filpac CGT et ses syndicats s'inscrivent dans cette démarche, d'autant mieux qu'à Lille, lors du 6^e congrès fédéral, cette question de la syndicalisation portée par des syndicats embrassant tout le périmètre de leur entreprise avait été l'objet de décisions votées à plus de 80 % des délégués.

Au 6^e congrès de Lille, Bernard Thibault dit de la Filpac « *qu'elle est une petite CGT à elle toute seule, et c'est très bien comme ça* ». Dans la « petite » comme dans la « grande » CGT, l'heure est à reconsidérer les structures du point de vue de l'évolution du salariat, de la syndicalisation nécessaire et des objectifs revendicatifs.

Il ne s'agit pas de chercher une autojustification à l'existence des structures, pas plus que l'heure aurait sonné d'un vaste remembrement de type Mecano, guidé par on ne sait quelle urgence de socialiser les différentes misères syndicales.

Le mouvement réel dans le salariat des champs ainsi considérés est au cœur de la réflexion organisationnelle. Un nombre croissant de postes de travail connaît la disparition des frontières entre travail manuel et travail intellectuel. L'absorption de tâches répétitives par les automates informatiques s'est opérée pendant que l'informatique en réseau offre au travail intellectuel une assistance permanente. Les qualifications et les métiers sont en évolution autour de l'introduction du numérique dans le processus de production.

Les ressorts de la syndicalisation sont multiples, il est utile d'en indiquer deux parmi les plus importants. La crise frappe durement, et nombre de salariés se tournent vers la CGT par nécessité immédiate de trouver une protection. Dans le même temps, les salariés dans les entreprises se voient refuser la formation professionnelle, la reconnaissance de leurs compétences, l'accès à des postes professionnels plus riches. La régression sociale dans et hors l'entreprise fournit ces deux ressorts de syndicalisation, en particulier dans des secteurs jusque-là ignorant l'organisation collective. La syndicalisation sur une base professionnelle et la syndicalisation par

nécessité immédiate d'autodéfense sociale guident ce que doit être la structuration de l'outil syndical.

La résistance patronale à la syndicalisation est manifeste. Quand la CGT se propose lors de son 49^e congrès de lancer un vaste programme de syndicalisation des salariés des PME et TPE, le Medef et la CGPME répondent par une fin de non recevoir, arguant que ces entreprises se passent fort bien de la présence syndicale, salariés compris. La position du patronat est celle d'une classe debout sur ses privilèges pour empêcher le syndicalisme de se développer dans le salariat le plus nombreux.

Les effets du chômage de masse, de la précarité, de l'incertitude mettent en cause gravement la immédiatement l'utilité de l'organisation syndicale et de l'action collective. Le remède c'est une organisation supérieure de la CGT pour s'adresser en permanence au plus grand nombre de salariés possibles, pour leur proposer en permanence de la rejoindre, d'agir avec elle. En cela, le comité général est le rendez-vous privilégié pour impulser la campagne de syndicalisation et de réorganisation.

D'ici à fin 2011 :

- chaque base syndicale de la Filpac CGT tiendra avec le concours des membres du CEN au moins une assemblée générale – congrès ou réunion – dont l'ordre du jour comprendra au moins un point détaillé de l'état de la structure, des améliorations et modifications à y apporter, des dispositions à prendre en matière de formation des cadres syndicaux, de communication syndicale, de dispositions à prendre en matière électorale ;
- chaque base d'entreprise se dote d'un organe d'expression Filpac CGT, papier et numérique. La multiplication des sites papetiers fournit un des exemples du besoin d'informations dans l'entreprise et interentreprises du même secteur industriel.

La loi sur la représentativité oblige l'organisation syndicale CGT à se comporter comme celle de tout le salariat de l'entreprise, et l'amène à être en campagne permanente, puisqu'à chaque scrutin sa représentativité est

recalculée. Faute de quoi, la CGT sous la barre des 10 % est marginalisée.

La question de la représentativité légale entraîne des révisions du mode d'organisation des syndicats de la Filpac CGT à l'entreprise. C'en est fait de n'être que le syndicat d'une ou de quelques catégories du personnel.

Ce serait un mauvais calcul de la représentativité et une lecture erronée de la loi, c'est surtout l'exigence de prendre en compte ce qu'est devenu le salariat et la manière dont le patronat opère, par nivellement par le bas et non reconnaissance générale des qualifications et des compétences. Et la souffrance au travail ne respecte rien, pas même les frontières catégorielles.

A cet état d'esprit, la campagne syndicale permanente correspond le slogan de la Filpac CGT, « *syndiquez-les tous !* » Il s'agit d'étendre la syndicalisation hors des murs des entreprises où les organisations de la Filpac CGT sont déjà présentes. Il s'agit de présenter une attractivité telle que des salariés, des groupes de salariés puissent facilement décider de se syndiquer à la CGT, de rejoindre la CGT. Les jeunes salariés doivent être l'objet d'une attention toute particulière, à la fois parce qu'ils portent des revendications propres à leur situation et parce que le papy-boom risque de créer des générations creuses faute d'un effort de syndicalisation particulier à l'égard de la jeunesse salariée.

Les syndicats de la Filpac CGT, réunis en comité général les 17, 18 et 19 mars réaffirmeront leur engagement, dans le cadre du 49^e congrès confédéral, de construire un outil syndical permettant de mener à bien les tâches de syndicalisation et de mobilisation dans les secteurs de l'Information, des médias, de la Communication, des Industries graphiques et papetières. De la même manière qu'elle a assuré une présence importante dans l'organisation et le déroulement des travaux du 49^e congrès, la Filpac CGT est déterminée à prendre toute sa place dans les instances, actions et mobilisations de toute la CGT, ses collectifs de travail confédéraux et interfédéraux, ses organisations territoriales (unions départementales, comités et unions régionales). ★

MONTREUIL, LE 9 FÉVRIER 2010

Leader du Conseil, de l'Expertise et de l'Accompagnement des CE et CHSCT



SECAFI

- > Assistance dans le cadre légal
- > Diagnostic et conseil en matière économique, sociale et financière
- > Conseil, expertise et prévention pour la qualité de vie au travail



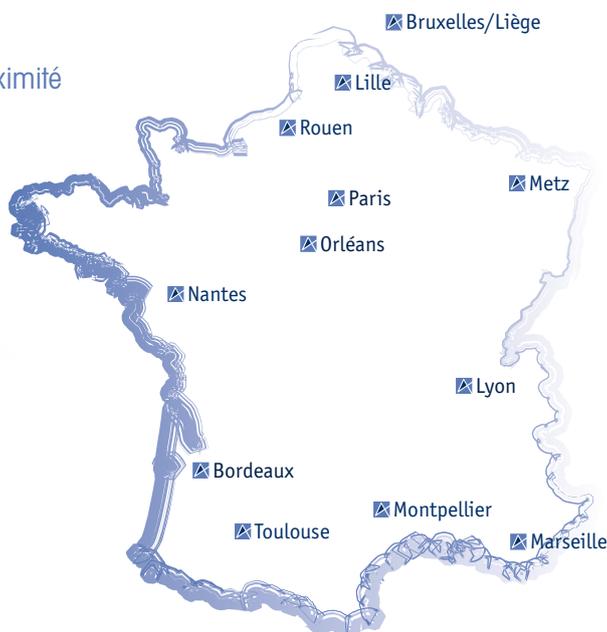
ADEXI

- > Expertise comptable au service de l'économie sociale
- > Budget des CE et activités socio-culturelles



- > Formation des élus
- > Assistance téléphonique au quotidien et information juridique
- > Audit des activités socio-culturelles

● ● ● Un réseau national,
gage de réactivité et de proximité
Des spécialistes sectoriels



Groupe ALPHA
20, rue Martin Bernard
75647 Paris cedex 13
Tél. 01 53 62 70 00

www.groupe-alpha.com

Michel Muller décoré par la CGT du Vietnam

Michel Muller a reçu la médaille « pour la cause d'édification des syndicats du Vietnam » récompensant une relation longue de liens bilatéraux

Cher camarade, chers camarades, chers amis,
J'ai peine à exprimer la fierté que je ressens à la remise de cette médaille et mon émotion d'être ainsi récompensé pour un engagement dans la coopération fraternelle entre le Vietnam et notre organisation syndicale.

C'est la première fois que je suis récipiendaire d'une distinction et je suis très honoré que cela vienne d'un pays et d'un peuple chers à mon cœur et pour ce pour la solidarité construite avec la Fédération qui m'a tant donné dans ma vie militante.

Je voudrai saisir cette occasion pour vous dire combien le Vietnam a contribué, en France et dans de nombreux pays européens et pour plusieurs générations, à la naissance d'une prise de conscience politique. Cela a touché particulièrement ma famille et moi-même bien évidemment.

Prise de conscience politique car, pour notre famille politique, celle de la gauche, le combat contre le colonialisme français a eu pour symbole la lutte du peuple vietnamien dès après la Deuxième Guerre mondiale. J'ai eu l'occasion de raconter à des amis ici présents à quel point le 7 mai 1954, alors que j'avais l'âge de mes enfants, la bataille de Dien Bien Phu fut l'occasion d'un souvenir à jamais marqué dans ma mémoire. Mes parents saluaient la défaite de notre armée coloniale car elle représentait le rétablissement d'une justice pour donner au peuple vietnamien ce que jamais on aurait dû lui prendre : son indépendance.

C'est à partir de cette victoire que l'opposition à la France coloniale prit de l'ampleur dans mon pays et même si cela resta le combat du parti communiste français pendant longtemps, le peuple français prit, peu à peu, conscience que la grandeur de la France ne pouvait se mesurer à l'oppression qu'elle développait pour empêcher des peuples à vivre libre.

Puis le Vietnam fut également, pour notre génération, le symbole de la lutte et de la victoire possible sur l'impérialisme, autre forme du colonialisme parfois encore plus brutale. 1968 fut une deuxième année référence pour tous les progressistes du monde. Partout des manifestations soutenaient le combat du peuple vietnamien pour retrouver son unité et se débarrasser d'un occupant qui était pourtant la première puissance mondiale. Cette solidarité avec votre lutte pour l'indépendance a marqué une génération en France, celle qui mena aussi dans mon pays les grèves les plus massives depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Et aujourd'hui, le Vietnam est pour nous, syndicalistes et progressistes, le terrain d'un nouveau combat. Celui du passage d'une économie planifiée à une économie de marché dans un monde globalisé. Ce nouveau défi lancé au peuple vietnamien est d'une ampleur égale à tous les autres que vous avez connus : car il s'agit à présent d'un combat pour que les richesses produites servent à l'ensemble du peuple vietnamien et non à une élite ou une classe sociale bien définie. Le capitalisme, l'économie de marché, n'assure pas naturellement une redistribution égale des richesses, pour cela il faut des lois, des décrets, des règles, que seul l'Etat et le dialogue sociale entre patrons et syndicats peuvent élaborer. Or, nous constatons que dans de nombreux pays en Europe, les gouvernements et les Etats ont capitulé devant la force des marchés et cela a conduit à des catastrophes sociales considérables. Et, paradoxalement, cette crise met à nouveau en avant le rôle indispensable des Etats pour encadrer le développement économique et social.

A ce stade de mon intervention, je voudrais, exprimer la confiance inébranlable qui est la mienne de voir le peuple vietnamien réussir à relever ces défis comme il a pu le faire par le passé.

Car dans le respect et l'admiration que j'éprouve pour le Vietnam, c'est avant tout son peuple qui en est l'inspirateur. Toute votre histoire, longue, riche, marquée par de mains combats menés contre des puissances considérables qui voulaient imposer leur domination sur les peuples de toute cette région, est fascinante. Et on peut imaginer que c'est dans ces maintes épreuves que s'est forgée une conscience collective qui rend le désir d'indépendance et de liberté plus fort que tout.

Il se dégage de cette histoire une conclusion : l'adversité a été, pour le peuple vietnamien, un aiguillon, un atout, pour se rassembler et lutter, alors qu'il aurait pu, comme cela s'est fait ailleurs, un facteur d'abatement et de résignation.

Et je ne peux oublier la culture ou pour mieux m'exprimer, les cultures qui sont si riches dans votre pays et qui démontrent que le peuple vietnamien s'est construit à partir de diversités culturelles de populations jalouses de leur origine et qui veulent les préserver.

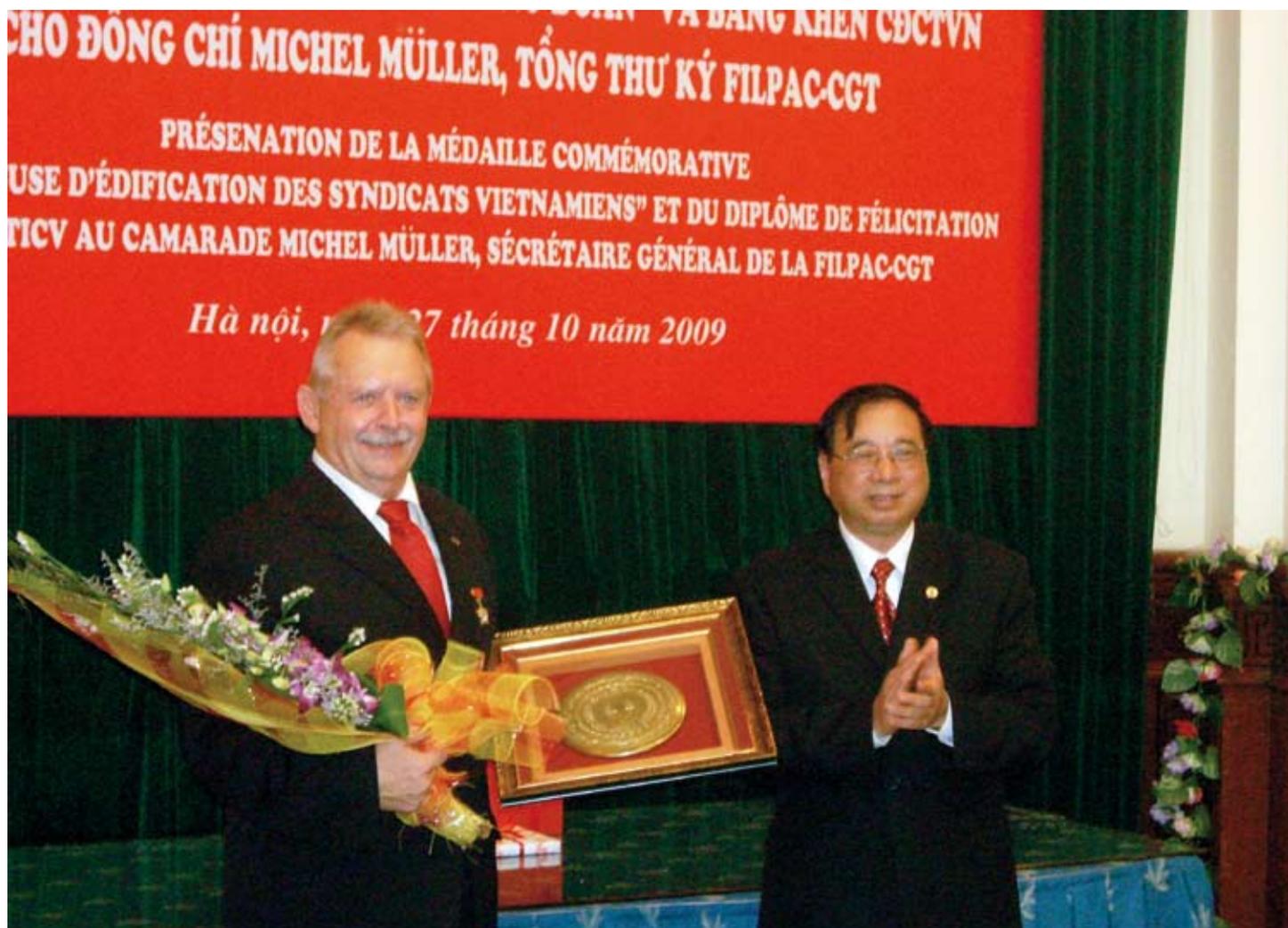
Permettez-moi de relever au sein du peuple vietnamien deux personnalités qui nous ont profondément marqué dans notre pays et qui me sont particulièrement chers.

Le président Ho Chi Minh représente à lui seul toutes les caractéristiques du peuple vietnamien et je dirai qu'il a su les faire connaître au monde entier par son attitude, ses capacités d'analyses, son courage à toute épreuve. Je voudrais ici, saluer la place prise par le président Ho Chi Minh dans le combat politique en France. Orateur remarqué au congrès de Tours en 1921 qui vit la naissance du Parti communiste français, il fut, à travers de nombreux articles et discours, un des fondateurs de la politique contre le colonialisme que le parti adopta dès cette époque, bien avant les autres formations politiques françaises qui encourageaient la prise de contrôle de nombreux pays par la force pour permettre aux trusts français de s'enrichir au détriment des peuples occupés. Nous, Français, devons lui être reconnaissants d'avoir dénoncé, dès le

début du XX^e siècle, une politique qui fut à l'origine d'une guerre mondiale et des millions de victimes des guerres de libération qui étaient la conséquence d'occupation inique de territoires pour exploiter les richesses naturelles et les travailleurs.

La deuxième personnalité que je voudrais évoquer est le général Giap. Celui qui fut la cause de ma première leçon de politique en 1954 ! J'ai eu l'occasion, lors d'une visite dans votre pays, de rencontrer le général et ceux qui participèrent à ce repas en gardent un souvenir impérissable. Nous étions évidemment tous impressionnés par cette figure historique connue dans le monde entier comme un génie de l'art militaire et de la stratégie.

Nous fûmes surpris par la modestie qui se dégageait de cette immense personnalité qui n'évoqua pratiquement jamais durant nos deux ou trois heures de dîner, son passé si glorieux. En réalité, j'ai rencontré un homme qui était plus préoccupé par le présent et le futur, qui



nous posa des tas de questions sur la situation politique française et qui était en train d'étudier en profondeur les mécanismes de l'économie de marché et de ses éventuelles conséquences pour le peuple vietnamien.

Et j'ai eu l'impression de voir là une image emblématique du peuple vietnamien. Autant le passé peut être glorieux, il ne peut suffire pour construire l'avenir. C'est dans l'action au présent que se construisent les grands desseins certes imaginés par les penseurs et les théoriciens mais qui se concrétisent quand le peuple s'en empare.

Ces deux personnalités ont aussi contribué, pour de nombreux militants français, à une prise de conscience politique.

Il est vrai que, dans mon cas, ils ne furent pas les seuls.

Les premiers actes de solidarité entre la Filpac et le Vietnam furent établis avec l'Agence Vietnamiennne d'information en 1983. Le Vietnam était à cette époque victime d'un embargo sur les technologies d'impression et particulièrement sur les pièces de rechange pour les rotatives. Des travailleurs militants de notre Fédération ont donc effectué au sein de l'Agence, les réparations nécessaires. Cette coopération dura une dizaine d'années jusqu'au moment où cessa le boycott du Vietnam. Je voudrais ici saluer des camarades vietnamiens qui nous ont fait découvrir votre pays et avec lesquels des vrais liens d'amitiés se tissèrent, je pense particulièrement à Do Phuong, président de l'Agence à cette époque, et Kha, son directeur du bureau à Paris. Le Courrier du Vietnam est encore aujourd'hui un des liens privilégiés avec votre pays et sa lecture nous livre une foule d'informations que malheureusement nos médias ne jugent pas utiles à diffuser. Sans ces deux camarades, je pense que nous ne serions pas là aujourd'hui et je voudrais leur exprimer ici, officiellement, toute notre gratitude et notre reconnaissance.

Depuis quelques années, à présent, nous continuons nos actions de solidarité avec la CGTV et avec la Fédération des Industries et du commerce. Je puis vous dire ici qu'il s'agit des échanges bilatéraux les plus importants pour notre Fédération. J'exprimais plus haut les défis que la mondialisation de l'éco-

nomie nous lance à nous syndicalistes du monde entier.

L'originalité du Vietnam est de pratiquer l'ouverture à l'économie de marché en ayant une politique interventionniste du gouvernement, là où dans de nombreux pays, dont le nôtre, les politiques ont tendance à plier devant les puissances économiques. C'est pourquoi la présence du gouvernement vietnamien dans l'ASEAN et dans l'OMC suscite un grand intérêt pour les syndicalistes du monde entier qui voyaient ces organismes être avant tout aux mains des grandes puissances mondiales. La présence des pays émergents qui ont une autre vision des échanges internationaux doit pouvoir modifier une orientation prise par ses organisations qui étaient plus au service des intérêts des multinationales que de ceux des peuples.

Je voudrais relever particulièrement un aspect de nos échanges avec la Fédération, celui d'apporter notre modeste concours au maintien et au développement d'une politique publique dans l'industrie papetière qui doit être en mesure d'exister à côté d'un secteur privé à condition qu'il ait les mêmes moyens pour assurer son avenir. Même si la formation de trois ingénieurs dans notre école en France n'est qu'une goutte d'eau par rapport aux besoins réels, nous sommes fiers d'avoir contribué à la mise en place de cette coopération qui dépasse celle de nos deux organisations syndicales.

Mais nous savons aussi que, dans une économie de marché, le syndicalisme joue un rôle essentiel, celui de contrepoids, parfois de contrepouvoirs aux forces économiques pour que les travailleurs puissent faire valoir leurs revendications et que s'établissent une justice sociale qui n'est pas inhérente au système capitaliste.

Ces échanges qui vont se poursuivre entre nos deux Fédérations ne sont pas unilatéraux : si notre expérience de syndicaliste connaissant de longue date l'économie de marché peut être utile à la CGTV, nous considérons que c'est avant tout aux Vietnamiens de construire le syndicalisme vietnamien.

Nous avons pu mesurer, au contact des militantes et militants de la CGTV de quelles richesses vous disposer avec ces femmes et ces hommes. Je voudrais saluer Chien, infatigable traducteur et en même temps militant donnant du

syndicalisme vietnamien une image de force et de volonté, qui a, au sein de la FILPAC d'innombrables amis et j'en fais partie. Saluer Nga, avec laquelle nous travaillons main dans la main depuis tant d'années, Lân, une des premières à nous faire découvrir votre pays, et beaucoup d'autres qui nous ont accueilli si chaleureusement. Et aujourd'hui Do Dang Hieu, avec lequel nous souhaitons perpétuer ces relations qui sont devenues, au fil des ans, des liens amicaux et fraternels.

A présent, je vous serais reconnaissant de permettre au président d'UNI Graphique, une des branches du plus grand syndicat mondial, l'UNI de conclure : la CGTV et ses fédérations, sont des organisations qui comptent dans la région Asie-Pacifique et dans le monde. Le syndicalisme mondial est en train de se construire, il n'est pas encore abouti. Nous sommes sortis d'une période de division liée à l'histoire du monde : une autre est en train de s'écrire. Ce monde n'est pas à l'abri de tensions, d'affrontement, de conflits. Ceux-ci sont avant tout la cause de la volonté de domination des puissances économiques et souvent des politiques qui sont à leur service.

Le syndicalisme international doit être garant de la paix et de la coopération pacifique entre les peuples. Ces valeurs inhérentes au syndicalisme n'ont pu être appliquées par le passé comme nous l'aurions souhaité. Aujourd'hui, être un contrepouvoir aux multinationales est un enjeu pour l'ensemble des syndicalismes nationaux et est un défi pour les organisations syndicales internationales : celles-ci doivent être en mesure de rassembler tous les syndicats en respectant leurs orientations et leur indépendance. Elles doivent, comme le fait UNI, accepter que les différences sont une richesse et non un handicap et considérer que ce qui nous rassemble est bien plus fort que ce qui peut nous différencier. C'est à cela que nous mesurons si la CSI sera cette grande confédération unificatrice du mouvement syndical du monde entier.

En recevant cette distinction, je voudrais, modestement, me faire l'ambassadeur de ces principes et valeurs et de les partager, avec vous, mes amis les plus chers. ★

MICHEL MULLER
(29 OCTOBRE 2009)

TV

MAGAZINE
tvmag.com



TV Magazine

le n° 1 de la presse française

Avec plus de 70 chaînes TV,
des reportages exclusifs,
les dernières actus people,
et toujours PLUS d'infos !



Retrouvez chaque semaine votre TV MAGAZINE
avec votre quotidien régional

Toutes les infos sont aussi sur www.tvmag.com



AVEC LA MACIF, VOTRE ÉPARGNE SALARIALE EST ENTRE DE BONNES MAINS

MACIF Épargne, première offre mutualiste labellisée CIES¹

- **Un label de qualité**

Le CIES¹ a décerné son label à notre offre d'épargne salariale, récompensant ainsi des engagements clairs : sécurité de l'épargne, transparence de la gestion, promotion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

(1) CIES : Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale



- **Une offre complète**

MACIF Épargne propose huit déclinaisons de gestion financière. Ainsi, chaque épargnant choisit les supports adaptés à ses objectifs et à son horizon de placement. Des services d'information sont mis à la disposition des salariés et des entreprises : un service d'accueil téléphonique, un site Internet interactif et un serveur vocal...

MACIF Épargne, le développement durable de votre épargne salariale

- **Une expérience unique de l'ISR**

MACIF Gestion a créé, en 1998, le premier fonds de Développement durable. Le Groupe MACIF gère au total plus de 10 milliards d'euros d'actifs, dont 780 millions de fonds socialement responsables et met son expérience à votre service.

- **Des avantages pour tous**

Avec MACIF Épargne, tout le monde bénéficie en toute sérénité des avantages de l'épargne salariale : pour les épargnants, qu'ils soient salariés ou dirigeants², une fiscalité avantageuse, des versements libres, des abondements de l'entreprise jusqu'à 2 300 euros par an. Pour l'entreprise, un moyen de fidéliser et de motiver ses collaborateurs.

(2) dans certains cas

Pour nous contacter :

Tél. : 01 55 31 67 51

Fax : 01 55 31 62 84

pee@macif.fr